UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II – LE MIRAIL

IUFM MIDI PYRENNES

ECOLE INTERNE DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE II LE MIRAIL

MASTER « ENSEIGNEMENT ET FORMATION »

HOTELLERIE RESTAURATION

Parcours « Production et Ingénierie Culinaires »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE MASTER

COMMENT PERSONNALISER L'AIDE INDIVIDUALISEE FACE AUX EXIGENCES D'UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS HETEROGENE ?

Présenté par :

Alida Chandar COUKAN

Année universitaire : **2010 – 2011**

Sous la direction de : **Paul GERONY**

REMERCIEMENT

Je souhaite remercier les personnes qui m'ont soutenu et aidé dans ce travail et qui ont su m'accorder du temps afin de mener à terme ce projet.

Tout d'abord à Monsieur Yannick Masson et Monsieur Paul GERONY, pour leurs conseils et leur pédagogie. Leur soutien à travers mes recherches m'a permis de progresser tout au long de ce mémoire.

Aux différents enseignants du lycée professionnel hôtelier présents sur le Midi Pyrénées qui m'ont offert un avis objectif ainsi que des réponses intéressantes dans le cadre de la réalisation de mon étude.

Enfin, à mes amis et à toutes les personnes pour leur dévouement et leur présence m'ont permis d'atteindre l'objectif visé.

SOMMAIRE

INTRODUCTION **6**

PARTIE I

1. PRESENTATION DE L'AIDE INDIVIDUALISEE **7**

2. LA PSYCHOLOGIE DES ENFANTS **7**

2.1. EVOLUTION MENTALE DE L'ENFANT 8

3. LA PLACE DE LA FAMILLE PAR RAPPORT A L'ECOLE **8**

3.1. LES PARENTS 8
3.2. L'ECOLE 9

4. LES AIDES SPECIALISEES **10**

5. APPLICATION D'OUTILS ET DE METHODES D'APPRENTISSAGES **11**

5.1. LES SYSTEMES DE PERCEPTION SELON BRIGITTE CHEVALIER 11

PARTIE II

6. AIDE INDIVIDUALISEE A L'ECOLE PRIMAIRE **14**

6.1. PRESENTATION 14
6.2. MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN PRIMAIRE 14
6.3. LES AIDES SPECIALISEES 15

7. AIDE INDIVIDUALISEE AU COLLEGE **16**

7.1. LES DISPOSITIFS DE CONSOLIDATION 17
7.2. LES DISPOSITIFS RELAIS 17
7.3. LE TUTORAT 18
7.4. LES DISPOSITIFS JUMEAUX 18

8. L'AIDE INDIVIDUALISEE AU COLLEGE EN SIXIEME **18**

9. AU LYCEE TECHNIQUE GENERAL EN SECONDE **19**

10. AU LYCEE PROFESSIONNEL **19**

11. LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE **21**

11.1 METHODE PEDAGOGIQUE 22
11.2 SCHEMA D'UNE METHODE PEDAGOGIQUE 22
11.2.1LE POINT DE VUE DU SAVOIR 23
11.2.2. LE POINT DE VUE DE L'APPRENANT 23
11.2.3. LE POINT DE VUE DU FORMATEUR 23
11.3. LES FACTEURS MENTAUX 24

PARTIE III

12. LE RAPPORT AU SAVOIR **26**

13. APPRENDRE ET COMPRENDRE **27**

13.1. L'ENVIRONNEMENT PARENTAL 27

14. LA MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE **28**

15. L'ENJEU SOCIAL ET INSTITUTIONNEL 29

15.1. LES OBJECTIFS DE L'AIDE INDIVIDUALISEE 30
15.2. L'APPRENTISSAGE 31

16. PARENTS ET ENFANTS 32

16.1. LES AIDES PARENTALES 32

16. L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT 33

17. LA VISION DES ENSEIGNANTS 36

17.1. RELATION PARENTS ET ENSEIGNANTS 36
17.2. ENSEIGNANTS ET ELEVES 36

18. CONSTAT (CF. PAGE 63, QUESTIONNAIRE) 37

19. HYPOTHESES 37

PARTIE IV

20. PRESENTATION DU BAC PROFESSIONNEL 3 ANS 38

20.1. LA MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE DE BAC PROFESSIONNEL 39
20.2. SES OBJECTIFS 40
20.3. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION 40
20.4. ROLE DE L'ENSEIGNANT 40
20.5 REPARTIONS VOLUMES HORAIRES 41

21. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS, 2ND ANNEE 42

22. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS : 1ERE ANNEE 49

23. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS : TERMINALE 55

24. PRESENTATION DES THEMES 59

24.1. PREMIERE ANNEE BAC PROFESSIONNEL 59
24.2. DEUXIEME ANNEE DE BAC PROFESSIONNEL 61
24.3. TERMINALE BAC PROFESSIONNEL 62

25. L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS DANS L'AIDE INDIVIDUALISEE 64

26. CONCLUSION 66

ANNEXES

27. QUESTIONNAIRE 67

28. OUTILS DE PRESENTATION DE L'AIDE INDIVIDUALISEE 69

28.1. OBJECTIFS 69

29. FICHE DE PRESENTATION 70

30. BIBLIOGRAPHIE 74

31. TABLE DES MATIERES 77

Introduction

Comment personnaliser l'aide individualisée face aux exigences d'une population de plus en plus hétérogène ?

Si aider pour certains se limite à bien expliquer, il est évident que cela peut également empêcher d'apprendre.

Le savoir pour qu'il soit compris doit être décortiqué, malaxé, déconstruit et reconstruit par l'élève. C'est un véritable chantier. L'enseignant doit de son côté, apporter une logique d'enseignement et doit comprendre la démarche de travail de l'élève pour l'aider à progresser. Pour qu'un élève assimile correctement un savoir, il faut l' « accompagner ».

Apprendre peut prendre différents sens selon un individu :

- bien expliquer ;
- une transmission de savoir adapté ;
- encadrer ;
- se mettre à disposition de l'élève ;
- mettre l'élève face à une situation complexe
- écouter ; renvoyer une image.

C'est à partir de cette distinction que l'on peut ainsi mettre en place une aide individualisée Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève.
Dans la première partie de ce dossier, nous traiterons d'abord des différences aide individualisée présente au sein des établissements scolaire, puis dans la deuxième partie, les enjeux ainsi que de son évolution. Nous terminerons par la mise en place des différents thèmes qui peut être mise en place dans le cadre de l'aide individualisée en Bac professionnel trois ans.

Pour mieux appréhender les enjeux de l'aide individualisée, nous allons voir en quoi sa mise en place est importante pour les élèves.

PARTIE I

1. Présentation de l'aide individualisée

L'aide individualisée est définie comme un ensemble de dispositifs et d'actions, qui permettent de s'adapter à la diversité des élèves et de répondre à leurs besoins spécifiques de façon différenciée.

Elle s'applique à tous les niveaux scolaires, de l'école primaire au lycée. Ce dispositif permet d'éviter l'échec scolaire en aidant les élèves à améliorer leur niveau grâce à des enseignants spécialisés ou pas.

« Si l'enfant présente un très grand intérêt en lui-même, il s'y ajoute en effet, que l'enfant explique l'homme autant, et souvent plus, que l'homme n'explique l'enfant[1]… », c'est pourquoi l'étude psychologique de l'enfant va nous aider à mieux cibler le problème.

2. La psychologie des enfants

Le changement psychologique de l'enfant, à différents étapes : de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte, marque son insertion dans la société et son développement mental. L'étude de ces pensées permet ainsi de créer un instrument d'analyse qui permet de mieux cerner son état d'esprit général

Les sociologues, admettent que l'intelligence se crée avant le langage. Les enfants en bas âges s'appuient essentiellement sur des perceptions et des mouvements, appelés : «les moyens de coordination sensori-motrice [2]». Ce sont des actions qui interviennent sans représentations ou pensée qui leurs sont propres.

Ces moyens de coordination mènent l'enfant à acquérir des habitudes et des reflexes au quotidien. Ce système est renforcé par les influences de l'extérieur lui permettant ainsi de pouvoir se construire au travers d'acceptations ou de refus.

[1] Jean Piaget, la psychologie de l'enfant
[2] Jean Piaget

2.1. Evolution mentale de l'enfant

Selon Jean Piaget, sociologue qui étudie l'évolution mentale de l'enfant, certains stades ressortent ;

- **stade 1** : création de la réflexion et du développement des reflexes conçus comme des simples réponses à des activités spontanées. L'organisme n'est jamais passif, mais présente des activités spontanées et globales rythmées ;
- **stade 2** : l'assimilation, les habitudes et la différenciation se développe au travers de la répétition ;
- **stade 3** : début de la différenciation entre les moyens utilisés et le but à atteindre. Travail de l'intelligence, l'enfant repère, analyse et applique ;
- **stade 4** : les actes plus complexes de l'intelligence, le but s'impose à l'encontre des moyens utilisés, un schéma d'assimilation s'installe. Il conduit au stade 5.
- **stade 5** : il marque la fin du stade « sensori-motrice », l'enfant développe ses propres capacités à partir des tous les stades de son développement.

Grâce à ces différentes étapes, l'enfant peut se positionner dans l'espace et le temps de son nouvel environnement. Sa mémoire se crée et son intelligence évolue au fur et à mesure que l'enfant prend plaisir à découvrir. L'évolution est rythmée selon ses capacités.

Lors de l'apprentissage, le plaisir que l'enfant éprouve au moment où il découvre de nouvelles choses est important. En effet il permet de prévenir l'abandon scolaire[3]. L'école répond aux différents besoins intellectuels, affectifs et sociaux. L'ouverture sur le monde extérieur permet à l'enfant de s'épanouir.

La place des parents dans cette nouvelle étape de vie de l'enfant, est très différente d'une famille à l'autre et est régulièrement influencée par les valeurs qu'apporte l'école. Voyons les places que prennent ces institutions dans la vie de l'enfant.

3. La place de la famille par rapport à l'école

3.1. Les parents

« Comment aider l'enfant sans le nuire ? », c'est la question que se posent beaucoup de parents. Marie Claude Béliveau nous répond que c'est la qualité de la présence familiale qui est le facteur déterminant de la réussite scolaire.

[3] Au retour de l'école, la place des parents dans l'apprentissage scolaire, Marie Claude Béliveau, hôpital sainte Justine, pour les parents, 2004

Il faut pourvoir amener l'enfant à se prendre en main lorsqu'il réalise ses devoirs en lui accordant du temps et une certaine pédagogie éducative. Les jeux de pouvoirs sont réduits et l'apprentissage devient une source de satisfaction réelle pour l'enfant et les parents.

« Chez l'enfant le plaisir d'apprendre, est essence même du moteur de l'apprentissage ».

Marie Claude Béliveau[4], écrit, que dès la naissance, les parents sont les principaux pourvoyeurs de soins et d'affection. Ils contribuent à la mise en place de la personnalité enfantine sur laquelle s'édifieront des structures de plus en plus complexes, nécessaires à l'autonomie affective, intellectuelle et sociale de l'adulte en devenir. Jean Piaget l'affirmait déjà dans la construction mentale de l'enfant.

L'entrée à l'école, est perçue par l'enfant comme la première séparation. C'est un milieu qui lui ait totalement étranger. Elle va jouer un rôle d'insertion, d'apprentissage et les parents vont, quand à eux, jouer un rôle d'accompagnateur dans la vie scolaire et mettre en place des conditions favorables à l'investissement de l'enfant.

Il est important pour les parents de déléguer l'autorité à un tiers. Faire confiance à l'enfant, l'aider dans ses choix et être fière de son travail, lui permettront de le satisfaire.

3.2. L'école

Pour mieux adapter l'apprentissage, il est important que des enseignants se spécialisent.

Une aide individualisée peut être mise en place quand l'enfant à des problèmes dans telle ou telle discipline. Les méthodes d'enseignement ne sont pas les même qu'en salle de classe, elles « collent » le plus souvent aux difficultés scolaires de l'élève.

Le rôle de l'établissement scolaire, comme ceux des enseignants spécialisés, est définit par différentes lois et circulaires. Cela afin d'apporter au mieux l'aide dont les élèves ont besoin.

3.2.1. Les Lois et Circulaires

La ***loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989***, « organise la scolarité des élèves en cycle afin d'adapter l'enseignement à la diversité de la population scolaire et d'assurer une continuité éducative ».

La ***circulaire du 15 février 1990***, sur le projet d'école est élaborée par chaque équipe pédagogique afin de traduire les objectifs nationaux du service public dans le contexte particulier de l'école. « Les enseignants se doivent d'analyser les différentes caractéristiques sociales, culturelles, économiques de ce contexte et définissent les modalités particulières de mise en œuvre des programmes nationaux afin d'adapter l'enseignement à la diversité des

[4] Au retour de l'école, la place des parents dans l'apprentissage scolaire, Marie Claude Béliveau, hôpital sainte Justine, pour les parents, 2004

élèves. Ce projet sera ainsi la référence à partir de laquelle seront construites les diverses démarches pédagogiques et les modalités de l'aide individualisée ».

La circulaire du 18 novembre 1998, remplacé par une nouvelle ***circulaire du 16 novembre 2000***, met l'accent, sur la « nécessité d'une exploitation rationnelle et approfondie des évaluations, sur la pertinence de l'élaboration des programmes personnalisés d'aide et de progrès et sur l'adaptation obligée du projet pédagogique de la classe et de l'école pour mettre en œuvre les réponses pédagogiques appropriées ».

Les études dirigées à l'école, favorisent l'apprentissage du travail personnel tout en renforçant les activités d'enseignement. Elle contribue à apporter à chaque élève, l'aide personnalisée dont il a besoin, permettant ainsi de prévenir les risques d'échec et de réduire les difficultés provenant des inégalités des situations sociales, en leur donnant une pédagogie claire et une autonomie d'apprentissage.

L'intérêt des études dirigées est rappelé dans la circulaire relative aux PPAR : 2 heures hebdomadaires seront utilisées par les élèves comme un temps de travail différencié durant lequel chacun est attaché à mener à bien un travail particulier.

4. Les aides spécialisées

La mise en place d'une aide individualisée autre que celles existant dans le domaine scolaire est aussi proposée. C'est ce que l'on appelle des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED[5]). Leurs missions sont définies par la ***circulaire du 9 avril 1990***. Les maitres spécialisés doivent assurer la prise en charge des élèves sur les différentes actions définies par le maître de classe. Cependant la différenciation pédagogique, ou les travaux par groupes de niveau et de besoin, s'avèrent souvent insuffisants ou inadaptés.

Certaines aides ont des dominantes pédagogiques : dispensées par des maîtres spécialisés titulaires du CAAPSAIS[6] option E. Elles visent à prodiguer un soutien particulier à l'enfant en proposant des actions de re-médiation, fondées sur l'analyse des processus d'apprentissage.

Toute cette mise en place demande une attention particulière à l'évolution de la psychologie enfantine puisque selon le besoin l'attente, l'environnement social ou culturel sont des fondamentaux au développement et à l'application scolaire de l'enfant. Les dépistages d'élèves en échec scolaire, permettent à l'Education nationale de réaliser des appels à la candidature pour recruter des enseignants spécialisés.

[5] Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
[6] Certificat d'Aptitude aux Actions Pédagogiques Spécialisées d'Adaptation et d'Intégration Scolaires

Les corps d'enseignants en charge de prendre la responsabilité des élèves qui ont des difficultés, doivent avoir un CAER : Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée. Il leur permet de modeler l'enseignement aux enfants handicapés scolarisés, qui suivent une formation en alternance en 16 semaines actuellement, contre 36 dans le passé.

Il existe aussi une classe de perfectionnement sur 2 ans dans le but d'apprendre le B.A. -BA dans des conditions adaptées. Chaque élève progresse à son rythme. L'importance est de redonner confiance à l'enfant en minimisant l'échec.

Le facteur temps est essentiel. Il faut pouvoir en peu de temps autonomiser l'élève, le responsabiliser afin de ne pas le stigmatiser.

5. Application d'outils et de méthodes d'apprentissages

Diverses stratégies sont utilisées par les sociologues ainsi que des enseignants afin de permettre un meilleur apprentissage de l'élève. La stratégie cognitive est un moyen utilisé consciemment ou non pour atteindre un objectif. Elle permet de mémoriser, par exemple une phrase qui à un sens, dans le but de retenir le sujet d'étude. Cette stratégie est très utilisée dans les écoles primaires et au collège. Stratégie cognitive

La célèbre phrase « Mais Ou Et Donc Or Ni Car » est typique de la stratégie cognitive, elle permet ainsi de retenir les diverses conjonctions de coordination.

C'est un moyen de s'approprier le réel, le savoir et la connaissance, permet de faciliter la circulation de l'information.

Il peut être important pour l'enfant bien qu'intelligent, de prendre conscience de ses habitudes mentales et de sa façon d'apprendre. L'apprentissage par le jeu est un moyen efficace pour un enfant car il mêle plaisir et découverte. Ce procédée très utilisé en primaire est également retrouvé au lycée. Principalement dans les lycées professionnels où les élèves ont de plus en plus de mal à assimiler ou à s'intéresser aux informations.

5.1. Les systèmes de perception selon Brigitte Chevalier

La deuxième approche est l'utilisation des sens. Le système de perception peut être utilisé de différentes façons :

- **apprendre avec les yeux** : regarder à l'intérieur de sa tête pour revoir les images que l'on a perçut ou construit avec ce qu'on a lu, ou ce que l'on a vu ;
- **apprendre avec ses oreilles** : l'enfant retient mieux l'info en se rappelant qu'il à retenu ce qu'on lui a dit que ce qu'on lui a expliqué plutôt que montré ;
- **apprendre avec son corps** : avoir besoin de manipuler concrètement de se mettre physiquement en action ou de s'imaginer en train de le faire pour mieux comprendre.

Devant le constat d'échec scolaire[7], les parents sont désemparés, voire angoissés. Au-delà de toute mise en œuvre pour aider l'enfant dans sa scolarité les orthophonistes, leçons particulières, punissions, récompenses….ou encore psychologues deviennent dans une grande majorité une solution qui ne fait qu'aggraver le cas. Car l'échec est déformé par une stigmatisation de l'individu.

Les parents accusent donc l'école de ne pas remplir sa mission et pointent du doigt les enseignants, les programmes ou les rythmes scolaire. Ils se sentent fautifs de l'échec de leur enfant. L'enfant peut alors rapidement se sentir stigmatisé, par sa famille ou ses amis.

Dans une grande majorité la formation des enseignants, aide à mettre l'accent sur la connaissance et non sur les moyens d'aider les élèves à acquérir les connaissances : « une tête bien pleine », l'emporte toujours sur une « tête bien faite ».

L'enseignant doit établir un bilan des observations avant de dresser un constat. Ceci est un peu ironique, car pour que tous les enfants assimilent une notion, il est nécessaire de varier les modes de présentation ou d'enseignement.

Il est important pour cela de laisser l'enfant avoir son propre rythme de travail, tout en lui conférant un environnement sécurisant. Qu'il soit à la maison ou à l'école il doit pouvoir ressortir le côté positif de son travail ce qui l'aidera dans le développement de sa propre confiance en lui et de son autonomie, tout en lui suscitant du plaisir.

Offrir à l'enfant une maturité de connaissances, permettrait d'éviter l'échec scolaire et ne provient pas toujours du milieu de vie. L'accompagnement scolaire des parents à travers l'apprentissage de l'enfant est primordial, pour son évolution et sa compréhension. L'école doit quant à elle, rester un lieu pédagogique et constructif pour une meilleure acquisition du savoir.

« Aide-moi à faire mon devoir tout seule ».

[7] Brigitte chevalier, il a du mal à l'école un peu, beaucoup, trop, comment l'aider ?, Albin Michel, décembre 2002

PARTIE II

« Est-ce que l'essentiel du travail scolaire doit se faire en classe ou devrait se faire en classe ? »

La question posée par Philippe Meirieu[8], est pertinente. Si la classe est considérée comme un lieu d'écoute, la maison est considérée comme un lieu de travail par beaucoup d'enseignants.

Le renvoi systématique du travail scolaire à la maison est parfois jugé comme le renvoi à l'inégalité dû aux conditions de logement mais aussi et surtout à l'environnement familial et culturel. Il ne faut pas regarder tous les cellules familiales du même œil, car souvent les familles modestes fournissent un environnement de travail plus serein pour leurs enfants, qu'une famille aisée, qui ne participe pas toujours à l'éducation de leurs enfants dû au manque de temps.

La démocratie véritable devrait donner l'accès au savoir comme la structure institutionnelle doit être adaptée (aux études dirigées et suivies individuelles), à toutes catégories d'élèves.

En 1956, une circulaire impose qu'aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves en dehors de la classe. La création des études dirigées en 1994 dans l'enseignement primaire a eu pour but de favoriser l'apprentissage du travail personnel et de contribuer à apporter à chaque élève l'aide personnalisée dont il a besoin, permettant ainsi d'éviter l'échec scolaire et de réduire les difficultés provenant souvent des situations familiales.

Les études dirigées n'apparaissaient pas en tant que tel car le travail à la maison faisait parti intégrante des activités normales de la classe. Les devoirs écrits à la maison se sont vus ré-intégrer et des accompagnements pour les élèves ont été mis en place.

Le Bulletin Officiel impose aujourd'hui plusieurs aides individualisées au sein des établissements scolaires de tous niveaux de classe. Il devient primordial de soutenir les élèves à d'aller au fond des choses, voire même à les stimuler en insistant sur leur potentiel par la motivation ou la confiance.

[8] Philippe Meirieu, l'école, mode d'emploi, des méthodes actives à la pédagogie différenciée, ESF éditeur, juin 2000

6. Aide individualisée à l'école primaire

L'école primaire vise la réussite de tous les élèves. La différenciation pédagogique reste très difficile à mettre en place et sa prise en compte est devenue dur à assumer.

6.1. Présentation

Les enseignants ne sont pas aptes à fournir les meilleures conditions pédagogiques à l'aide individualisée, et n'ont pas la formation suffisante pour les considérer et le mettre en œuvre. La tendance devient donc à transférer les responsabilités éducatives vers des personnels et services spécialisés. Comptant trois cycles d'enseignement dans le primaire, les enseignements s'organisent en prenant compte des rythmes d'apprentissage de chaque élève.

La différenciation pédagogique demande de la part de l'enseignant une bonne connaissance de l'évolution des apprentissages de chaque enfant. L'analyse de leurs lacunes et de leurs erreurs permet de diversifier ces enseignements toujours en valorisant le négatif en positif.

6.2. Mise en œuvre de l'aide individualisée en primaire

On peut retrouver :

- **la pédagogie différenciée** : la classe à plusieurs cours. Un maître est responsable d'un certains nombres d'élèves pendant un certain cycle d'enseignement, c'est ce que l'on appel la « pratique du décloisonnement » ;
- **le groupe- classe** : un maître reste responsable de la classe, mais il travaille avec l'équipe pédagogique, notamment dans le cadre du conseil de cycle, afin de définir la progression au sein de chaque cycle et pour mettre en place des modalités de travail adaptées à la diversité des élèves.

Les dix ans de constat effectués dans ce sens, ont permit de voir que l'organisation de l'école primaire en cycle est réalisée de manière assez irrégulière. Cela rend l'aide individualisée empirique, ponctuelle et peu opérante. Les élèves ayant du retard dans le niveau scolaire doivent redoubler. Cette pratique est courante au sein des établissements scolaires.

Certaines observations méritent d'être ressorties. Tout d'abord la différenciation pédagogique ne doit pas aboutir à un allègement des contenus d'enseignement, elle à pour objectif de diversifier et d'adapter les voies d'accès à l'apprentissage. Au delà d'un simple soutien aux élèves en difficulté mais aussi comme une offre d'approfondissement à des élèves qui ont besoin d'être confronter à des situations d'apprentissage complexes afin de cultiver leur intérêt et leur motivation.

Ensuite, l'aide individualisée n'est pas une prise en charge de l'individu, mais plutôt une nécessité à l'évolution des acquis des élèves. Elle abouti à des démarches qui invitent à l'échange et à l'émulation. L'enseignant doit réfléchir sur le fondement de sa progression et la pédagogie qu'il doit mettre en œuvre pour réaliser l'aide individualisée.

L'élaboration d'un « Programme Personnalisé d'Aide et de Progrès » PPAP, qui est construit avec l'élève et le partenariat des parents, s'appuie sur l'analyse des difficultés rencontrées dans les épreuves de l'évaluation de leurs acquis et de leurs motivations.

6.3. Les aides spécialisées

Une autre forme d'aide individualisée demande l'intervention des Personnels des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), dont la mission est définit par la circulaire du 9 avril 1990.

- **les aides spécialisées à dominante pédagogiques**, dispensées par des maîtres spécialisés titulaires du CAAPSAIS, option E, qui visent apporter un soutien et de l'aide aux enfants en difficultés.
- **les aides spécialisées à dominante rééducative**, assurées par des maîtres spécialisés titulaires du CAAPSAIS, option G, elles s'adressent à des élèves qui présentent des difficultés plus globales, plus complexes par des démarches adaptées. Elles visent à restaurer la confiance de l'élève devant la tâche scolaire ainsi que son efficience dans les apprentissages, sous forme individuelle ou en petits groupes. Un soutien psychologique est aussi assuré par un psychologue scolaire du RASED.

L'intervention des réseaux n'est pas négligeable mais certains dispositifs devraient être améliorés. Une étroite collaboration des réseaux avec le maître de la classe doit se faire pour répondre aux différents besoins pédagogiques de l'élève.

La prise en compte des états de l'élève en tant qu'individu permet de cibler son besoin au niveau de la pédagogie qui devrait être mise en place.

Soit l'on considère que le cas particulier représente un phénomène marginal et on améliore les conditions de fonctionnement du contexte afin de mieux intégrer l'élève au groupe, ou alors on prend le risque de le faire rejeter définitivement s'il ne trouve pas sa place au sein de la classe. On peut aussi dans certains cas particuliers créer une situation nouvelle qui interpelle et motive les enseignants pour mettre en place de nouvelles méthodes et outils pédagogique afin de dynamiser l'enseignement.

« Un des premiers paradigmes, repose sur l'idée selon laquelle le cas particulier trouve sa place « normale », en gommant sa différence alors que le second reconnaît et respecte la singularité et la rend productive non seulement pour lui-même (élève), mais aussi pour son maître (l'enseignant)».

L'aide individualisée devrait s'appuyer en priorité sur la deuxième thématique afin que l'obsession de la normalité cède au profit de l'accompagnement de l'individu dans son parcours scolaire.

La prise en compte des besoins de l'élève est fondamentale pour la construction d'un suivi pédagogique efficace. « C'est l'interaction qui existe entre l'élève et l'apprentissage qui doit être étudié ». L'évaluation permet de diagnostiquer les lacunes des élèves, et leurs faiblesses afin que les maîtres puissent personnaliser l'aide.

En conclusion, on peut dire que la différenciation pédagogique et l'aide individualisée à l'école primaire sont souvent appliqués et prises en compte, mais la maîtrise des compétences reste à approfondir. L'apprentissage se fait dès que l'enfant rentre à l'école. On doit lui conférer un espace positif afin de l'aider dans sa construction future et dans son évolution scolaire pour ainsi minimiser l'échec scolaire futur.

7. Aide individualisée au collège

La loi d'orientation de 1989, a pour objectif, « le principe d'égalité des chances », qui conduit, non pas à l'uniformité, mais au contraire à différencier les prestations du service public en fonction des besoins des élèves.

Différentes réformes ont été mises en place pour réduire le nombre d'heures de cours pour laisser plus de place à d'autres formes d'enseignements pédagogiques variés et plus individualisés, ainsi qu'à des activités d'accompagnement. Ils peuvent intervenir dans le cadre d'enseignement commun, ou par une mise en place de classe spécifique pour accueillir des élèves en difficulté.

Selon la circulaire de 29 décembre 1998, « il recouvre des dispositifs spécifiques respectivement mis en œuvre à divers niveaux de classes ». La qualité des apprentissages des élèves exige, compte tenu de l'hétérogénéité des publics, et de la mise en place de dispositifs d'aide individualisée :

- des aides méthodologiques ;
- des études encadrées ou surveillées, permanences ;
- des aides aux devoirs et leçons ;
- des dispositifs de prise en charge.

7.1. Les dispositifs de consolidation

Mis en place pour les élèves qui ne maitrisent pas les compétences pour réussir dans leur scolarité 6ème. Ces dispositifs peuvent être:

- **un dispositif intégré**, où les élèves sont regroupés et reçoivent un enseignement différencié ou des activités spécifiques, avec une classe différente en cours communs ;
- **une division différenciée**, en petit groupe pour répondre à des difficultés globales d'apprentissage.

Le programme personnalisé d'aide et de progrès (PPAP), est mis en place pour des élèves qui ne maitrisent pas les compétences de base comme la grammaire, le calcul. L'analyse des résultats de l'évaluation à l'entrée de la sixième et le livret scolaire fournit par l'école permet de définir le PPAP[9].

En classe de 6ème l'horaire de l'enseignement est de deux heures car il est déterminant pour la réussite des élèves. Deux études sont proposées :

- **les études dirigées**, visent à donner aux élèves les moyens « d'apprendre à apprendre », en apportant une aide méthodologique ;
- **les études encadrées**, organisées à l'intention des élèves qui maitrisent mieux les méthodes de travail. Elles permettent d'effectuer le travail personnel au collège.

Au-delà de ces deux études, divers dispositifs sont mis en place afin d'offrir le plus d'encadrement possible aux élèves en difficulté en classe de sixième :

7.2. Les dispositifs relais

Ce sont des classes pour des élèves en situation de rejet scolaire voire déscolarisés. Ils sont soutenus par des acteurs extérieurs comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et les collectivités territoriales. Les emplois du temps sont mis en place au cas par cas et adaptés selon la situation.

Considéré comme un programme de nouvelle chance, il permet de mettre en place des dispositifs déjà existants pour des collégiens en quatrième et troisième d'insertion. On peut le considérer comme une classe relais, ou on peut aussi proposer à l'élève la possibilité de changer d'établissement sur la base d'un projet individualisé.

[9] Programme Personnalisé d'Aide et de Progrès

7.3. Le tutorat

Il n'est pas définit dans le texte officiel, selon le cas on peut le qualifier comme une aide pédagogique ou un espace de dialogue. Il est destiné aux élèves dont le niveau scolaire est faible, ou en rupture avec des comportements graves. Il est proposé par des enseignants, ou des personnes extérieures.

Il permet à l'élève de parler de lui-même, de ses difficultés scolaires ou des autres difficultés qu'il rencontre et ainsi de reprendre confiance en lui et de mieux s'intégrer au sein du groupe.

7.4. Les dispositifs jumeaux

Ce sont des dispositifs qui permettent de mettre à niveau les classes de sixième et de cinquième grâce à des aides personnalisées.

8. L'aide individualisée au collège en sixième

L'aide individualisée est primordiale pour un élève de sixième. Certaines difficultés sont accumulées depuis le primaire et augmentent au cours du collège. Plusieurs facteurs environnementaux, sociaux peuvent déstabiliser l'enfant. C'est pourquoi certains collèges mettent en place des dispositifs centrés essentiellement sur la lecture. Cette méthode repose sur la reconnaissance des compétences et l'adhésion au projet de tous les participants.

Il est important de définir les compétences de chaque élève dans le cadre du projet d'étude, afin de leur offrir une aide le plus personnalisée et le plus adaptée à leurs difficultés scolaires. Le principal objectif de la séance est de mener l'élève à réfléchir sur un texte en le faisant parler. L'écrit n'est pas évalué à ce moment là. Ce travail permet de repérer les problèmes d'audition, ou des difficultés à lire. Ces exercices sont composés de textes courts avec quatre ou cinq questions. A la fin, les élèves sont invités à s'entretenir avec un professeur responsable du dispositif.

Durant cette entrevue, le professeur présente à l'élève le projet de lecture et lui explique pour quelles raisons il est susceptible d'être concerné.

Il lui propose de le mettre en rapport avec un ancien élève sous forme d'un parrainage du projet et de réfléchir à cette proposition. Un délai d'une semaine est accordé afin que les élèves puissent en parler à leurs parents et en discuter avec leurs camarades.

Les parents sont également contactés par l'équipe responsable. Au terme de cette réflexion, un engagement écrit et signé de l'élève ainsi que de ses parents est remis à l'équipe encadrant le projet.

9. Au lycée technique général en seconde

En seconde, l'aide et le suivi individualisé sont très difficiles à mener. Cependant ils restent indispensables car les élèves sortant du collège ont encore des lacunes.

Jean Pierre Obin[10], inspecteur générale de l'Education Nationale, évoque la double mission du métier d'enseignant :

- la transmission du savoir ;
- l'accompagnement de l'apprentissage des élèves.

La transmission semble être une activité maîtrisée cependant l'accompagnement de l'apprentissage semble être plus difficile à faire vivre. En classe de seconde, l'aide individualisée est appelée « module » mais ce dernier exerce la même fonctionnalité que son précédent.

Ce module est installé depuis 2001- 2002, pour les classes de seconde et première. Trois heures sont réparties sur quatre disciplines : mathématiques, langue vivantes, français, histoire-géographie. Cela vise à mettre en place un enseignement différencié pour tous les élèves. Ces derniers sont divisés par groupe de travail durant toute l'année scolaire.

Les modules sont devenus des séances de travaux dirigés réservées aux élèves les plus en difficultés. Ces méthodes ne sont pas souvent voire jamais mises en œuvre dans les établissements scolaires.

Ce module est régit par le volontariat. Régulièrement ce sont les élèves qui manquent de volonté qui sont en difficulté. Les volontaires bénéficient toujours de l'aide individualisée et l'on remarque que les enseignants se retrouvent parfois désabusés face à un dispositif qui ne motive pas toujours.

10. Au lycée professionnel

Une étude portant sur 424 emplois du temps, de classes de seconde professionnelle ou de première année de CAP, situées dans 91 lycées, a été réalisé dans l'académie de Seine et Marne, (dont 28 lycées de Seine-et-Marne, 28 lycées de Seine-Saint-Denis et 35 lycées du Val-de-Marne).

[10] Jean-Pierre Obin, Enseigner, un métier pour demain, rapport au ministre de l'Éducation nationale, mars 2002.

L'aide individualisée apparaît explicitement dans 54 % des emplois du temps des classes concernées (227/424) :

- dans 67 % des cas (151/227) le volume hebdomadaire est de 1 heure (0,5 heure en français et 0,5 heure en mathématiques le plus souvent, mais parfois 1 heure en français et plus rarement 1 heure en mathématiques) ;
- dans 7 % des cas (15/227), si le volume horaire est bien 1 heure hebdomadaire, les disciplines concernées sont autres que le français et/ou les mathématiques ;
- dans 17 % des cas (39/227), le volume horaire est supérieur à 1 heure hebdomadaire ;
- dans 9 % des cas (22/227), le volume horaire est inférieur à 1 heure hebdomadaire.

- L'heure d'aide individualisée se situe en première heure de la journée dans 32% des cas (72/227) et en dernière heure de la journée dans 37 % des cas (84/227).

- L'aide individualisée n'apparaît pas dans 46 % des emplois du temps des classes concernées (197/424). Une analyse fine de ces emplois du temps montre qu'il n'est pas possible de mettre en place cette aide, à raison d'une heure hebdomadaire en mathématiques et/ou en français, dans 55 % des cas (109/197).

- Les aides individualisées sont destinées aux classes de seconde professionnelle et aux classes de première année de CAP, dans les mathématiques et ou le français, et concerne tous les élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou des lacunes.

Les objectifs de l'aide individualisée, sont déterminés par les bulletins officiels annexes 1 du BOEN n° 25[11] :

- une meilleure appropriation des savoirs fondamentaux ;
- l'acquisition de l'autonomie nécessaire à la prise en charge des apprentissages ;
- la reprise de confiance en soi ;
- la transformation d'un besoin confus en une demande précise.

Le ***BOEN n° 23 du 7 juin 2001***, a pour objectif en premier lieu, « la re-motivation » au travail.
Les heures des aides individualisées doivent être placées à des moments de la journée qui sont pédagogiquement pertinent afin d'éviter que les élèves ne se sentent pas pénalisée ».
Ainsi les enseignants intervenants dans les aides individualisées sont prioritairement ceux des élèves concernés, car ce sont eux qui savent le mieux détecter les faiblesses et les besoins de chacun.

L'aide individualisée ne doit pas être une répétition du cours ni une étude surveillée mais doit être un lieu d'apprentissage et doit faire l'objet d'une évaluation formative pour motiver les élèves.

[11] www.education.gouv.fr

Elle ne vise pas l'objectif de « connaissances » mais se doit d'être une activité de soutien par le biais d'exercices. Ces derniers sont contextualisés et font référence aux expériences quotidiennes ou professionnelles des élèves. A partir de leur production l'enseignant peut aider l'étudiant à prendre conscience de son potentiel et il peut ainsi valoriser la démarche à suivre.

Cela implique bien entendu de l'écoute, du dialogue, de l'observation de la part des enseignants. Ils doivent également observer les élèves afin de les aider dans leur démarche de travail. L'enseignant joue le guide dans l'acquisition des méthodes en aidant l'élève à avoir une réelle réflexion sur ces modes de fonctionnement et surtout il se doit de l'aider à travailler sa stratégie cognitive.

Les élèves présents dans les lycées professionnels sont pour la plupart des élèves en échec scolaire qui se retrouvent par défaut dans ce cycle scolaire. Pourtant le rôle des structures scolaires est de tout mettre en place pour les aider à s'insérer socialement. La mise en place des aides individualisées est une demande mais aussi un besoin. Les élèves doivent pouvoir retrouver la confiance en eux qui leur permettra d'avoir une vie active.

11. La pédagogie différenciée

« Il en faut un, il en faut deux, il en faut… Nul ne possède assez d'ubiquité pour être seul son contemporain en souverain[12] *»*

C'est le refus de la différence et la volonté d'assimilation, que l'on cherche aujourd'hui à changer. Des politiciens, des sociologues ou même des militants de « l'interculturel[13] », s'y attachent. Ils poursuivent le travail en essayant d'identifier ce qui peut être l'outil de communication, avec l'aide des pédagogues qui cherchent à mettre en place une école à la hauteur du défi qui lui est lancé, sans créer de cadre spécifique ou de marginaliser les élèves. Le but étant de monter un projet à caractère complémentaire entre la communication et l'information tout en essayant d'avoir une ouverture sur la culture, est un vrai défi.

Lorsque l'on essaye de définir le rôle que l'école a dans la transmission du savoir, il est délibérément situé sur un plan interdisciplinaire. Les matières sont considérées comme des moyens précieux, indispensables pour permettre de s'approprier des codes, dans la vie de chaque individu, car elle permet d'accéder aux langages par l'abstraction, à la compréhension de soi tout en mettant en jeu sa propre histoire et sa propre culture.

[12] René Char, fenêtres dormantes et portes sur le toit (Gallimard, 1979, page. 16)

[13] Philippe Meirieu, l'école, mode d'emploi, des méthodes actives à la pédagogie différenciée, ESF éditeur, juin 2000

Elle permet donc à l'élève, ou à l'individu de se comprendre lui-même, d'avoir un contact facile, et de s'ouvrir sur un autre monde. C'est par ce biais que l'on apprend les différences et ainsi avoir son propre processus d'apprentissage pour créer un lien social et accéder à un savoir commun.

11.1 Méthode pédagogique

Une méthode pédagogique, ou plutôt didactique, serait d'appliquer sans analyser un contexte à des besoins. La réflexion méthodologique est une simple question de discipline. Il faut savoir « tenir sa place ».

Bien que l'on considère pour les enfants de maternelle, où les méthodes utilisées ont une certaine importance, la méthode pédagogique tant à s'effacer avec l'âge pour laisser place au savoir naturel qui s'impose par la vertu de la propre qualité de l'élève et de l'être qu'il devient.

Or pour qu'il y ait un apprentissage il faut obligatoirement une méthode. Les méthodes d'enseignement ne se résument pas à relire un livre, ni même réexpliquer le sujet avec les paroles de la personne qui la écrite.

La mise en place d'une pédagogie personnalisée ou l'enseignant adapte son savoir au niveau du public qu'il a, n'est ce pas là une vraie forme d'intelligence ?

11.2 Schéma d'une méthode pédagogique[14]

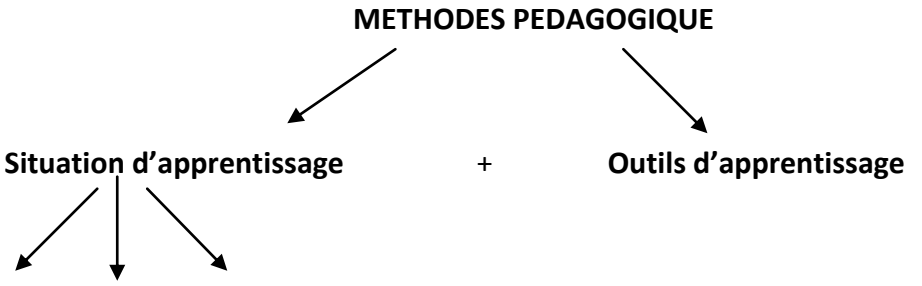

Situation impositive collective

Situation individualisée

Situation interactive

Parole
Ecriture
Geste
Image
Technologie
Matériels

[14] Meirieu Philippe, l'école mode d'emploi, des méthodes actives à la pédagogie différenciée. ESF, 2000

A travers ce schéma nous pouvons constater que les méthodes pédagogiques, sont basées sur l'addition des situations d'apprentissage et des outils utilisés par l'enseignant pour apporter le savoir à l'élève, sur différents points de vue.

11.2.1Le point de vue du savoir

Il est considéré comme une démarche spécifique, qui organise la connaissance selon un certain ordre. Il est indispensable pour accéder à d'autres connaissances car il requiert des connaissances de base (une division ne peut être effectuée que par la connaissance du principe de la multiplication) ;

11.2.2. Le point de vue de l'apprenant

La méthode est toujours vécue comme une stratégie, il apprend en fonction de ce qu'il parvient à savoir et de ce qui peut en ressortir comme ressource ;

11.2.3. Le point de vue du formateur

Il représente un ensemble de dispositifs avec différents outils, mis en œuvre dans des situations d'apprentissage.

Les outils d'apprentissage représentent l'ensemble des outils utilisés par l'enseignant. C'est à la fois, la parole, le geste, le tableau, la fiche individuelle de travail, le livre, les diapositives ou tout autres outils utilisés pour réaliser le cours. Mais avant tout, il faut savoir ce que l'on veut réellement apprendre à l'élève et ce qu'on veut qu'il retienne, (mise en place des objectifs opérationnels).

Les outils utilisés peuvent dans trois situations d'apprentissage faire l'objet d'un traitement individualisé :

- la situation du « **positif collectif »**, la plus répandue, elle consiste à présenter un groupe de connaissances que chaque individu doit s'approprier par un intellectuel individuel. Cela permet de stimuler et contrôler les activités ;
- la situation **individualisée**, impose une mise en place de dialogue entre chaque intervenant avec la mise en place d'un programme de travail. Ce dernier permet d'emmener l'élève à son rythme à l'objectif fixé. Cette situation peut prendre plusieurs formes telles que la fiche de travail personnelle ou celle de recherche d'informations informatiques ;
- les situations **interactives**, assez rare dans l'institution scolaire car elles demandent de mettre en place des conditions pour créer « un conflit social cognitif ». Elle est difficile à mettre en place car elle demande à ce que l'enseignant soit capable de maîtriser une situation interactive qui remplisse trois conditions, telles que : l'évaluation de la mise en groupe par une acquisition individuelle et non sur le projet collectif ; que les élèves disposent d'un minimum de langue commune leur permettant de communiquer entre eux et qu'enfin l'apport de chaque membre soit préparé.

11.3. Les facteurs mentaux

Nous savons que tous les élèves n'apprennent pas de la même manière et que pour chacun d'eux interviennent des facteurs d'ordre très divers comme nous l'avons déjà spécifié auparavant :

- **sur le plan cognitif**, on peut distinguer d'une part le degré de sensibilité aux outils utilisés et la nature qui peut déterminer les situations les plus efficaces d'apprentissage, et garder à l'esprit l'existence de ce facteur pour ne pas renoncer à une quelconque méthode pédagogique mais au contraire pour moduler son application ;

- **sur le plan sociologique**, l'augmentation de l'hétérogénéité des élèves aujourd'hui et grandissante et l'on constate que c'est l'obligation de scolarité qui joue le rôle déterminant de ce facteur. Le manque de remise en question des enseignants face aux outils pédagogiques et méthodes qu'ils utilisent, n'est pas pris en considération ;

- **sur le plan affectif,** les élèves ayant un vécu, une aventure unique implique un conflit de différence, l'influence, le sexe, l'âge, la vision qu'un enseignant renvoie est vue et considérée différemment. Chacun d'entre nous considère son parcours comme un des

phénomènes décisifs voir souvent une source de motivation particulière pour atteindre son but. Ce phénomène affectif ne doit pas être vu en négatif car il fait parti de la personne et ne peut être ignoré lorsque l'on parle de mettre en place une aide individualisée.

La pédagogie différenciée n'est donc pas dépassée au contraire elle tend à évoluer. La nécessité de réaliser une différenciation pédagogique demande une réflexion sur la manière dont on apprend.

Identifier les procédures les plus efficaces afin de construire un répertoire collectif pour représenter les tâches demandées et les utiliser en fonction des problèmes est l'objectif de l'enseignant. Il est nécessaire que l'élève lui-même se construise sa propre éducation.

Philippe PERRENOUD[15], fait référence lors d'un colloque tenu en novembre 1989, sur le sens du travail scolaire. Sur une question aussi complexe il est tout d'abord nécessaire de se demander dans quel registre un apprentissage peut avoir tout son sens pour un apprenant. Schématiquement il faut jouer trois couples de notions :

- un apprentissage où tout peut avoir un sens parce qu'il répond à une question que l'on s'est déjà posé, qui sera donc finalisé par l'amont. Ce moment peut aussi trouver son sens par un problème qu'on est capable d'imaginer d'anticiper, on parlera de finalisation par l'aval ;
- un apprentissage ou le registre fonctionnel permet d'avoir une technique, ou un registre symbolique qui se rattache à des enjeux plus personnels où l'image de soi est à construire ou à restaurer ;
- un apprentissage, enfin, avec références de pratiques scolaires, ou des références à des pratiques extrascolaires car la question a été posée dans un environnement familial social ou économique qui vont permettre de la résoudre.

Une situation pédagogique ou l'enseignant propose un exposé magistral sur une question quelconque, il est nécessaire de s'interroger sur ce que l'élève peut ressentir au vu de la réponse.

L'échec est toujours très mal vécu même si le désarroi est souvent caché. L'aide individualisée doit permettre de les aider à surmonter leurs difficultés et de franchir les obstacles. L'accompagnement est le seul moyen de briser le cercle vicieux, qui parfois entraine l'élève à croire ou à minimiser l'importance de l'école. C'est pour cela qu'il faut lui montrer qu'il peut réussir.

[15] Philippe Perrenoud ; Les cycles d'apprentissage, une autre organisation du travail pour combattre l'échec scolaire ; presse de l'Université de Québec, 2002

PARTIE III

Dans la deuxième partie du dossier nous allons démontrer l'importance de la mise en place de l'aide individualisée, tant dans sa pratique que son évolution, mais surtout la place qu'elle doit réellement avoir dans la vie scolaire d'un enseignant et d'un élève. Nous observerons ainsi les différents regards apportés par l'enseignant et son enjeu social.

L'enfant doit acquérir dès son plus jeune âge une discipline qui lui permettra de comprendre et de respecter les règles imposées par l'école. Le moment du devoir est décrit comme « l'heure noire », où s'installe un jeu de pouvoir entre l'enseignant et l'élève.

Hors le plus simple est de jouer le rôle de celui qui apporte le savoir à l'enfant pour l'encourager et le pousser à transférer son « vouloir » (sa motivation donc), pour qu'il agisse sur le « pouvoir » (l'utilisation de son intelligence) et lui permettre d'acquérir une certaine liberté et de l'accompagner dans son choix et non de le freiner. C'est de ça que ressort l'objectif de l'aide individualisée.

12. Le rapport au savoir

De la vie familiale à la vie intellectuelle, le passage à l'école est obligatoire pour se former. Si durant plusieurs années les sociétés ont jugées la mise sous tutelle comme une séparation entre les jeunes et leurs parents, la perception n'a pas changé aujourd'hui.

L'école est considérée dans la société contemporaines comme une institution chargée de transformer, je cite : « l'enfant privé en citoyen public[16] », afin qu'il acquière un savoir qui lui permette une insertion sociale et professionnelle. Elle devient en conséquent un membre intégrant et utile à la société par une compétence qui lui ait propre.

La découverte du plaisir socioprofessionnel ne peut se faire qu'au sein de l'école. Cependant pour que cela puisse être possible, l'école doit offrir à l'enfant un environnement qui lui confère un réseau affectif. Apprendre ne doit pas être associé au plaisir, ni à un apport affectif « travaille bien à l'école et t'auras un bon métier ».

La confrontation entre apprendre et savoir, ne permet pas à l'enfant de ressortir le plaisir ni d'entrevoir le plaisir au sein de l'école. Hors les élèves aiment cette notion et demande vraiment qu'elle puisse être développée mais souvent la pédagogie employée ne permet pas d'aller dans ce sens.

[16] Françoise Hactchuel ; Savoir, apprendre, transmettre, une approche psychanalytique su rapport au savoir ; la découverte, 2004

13. Apprendre et comprendre

La définition du mot « **apprendre** », selon le dictionnaire[17], c'est : l'acquisition de savoir-faire, c'est-à-dire le processus d'acquisition de pratiques, de connaissances, de compétences, d'attitudes ou de valeurs culturelles par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition et la présentation.

La définition du mot « **comprendre[18] »**, quant à elle, désigne la compréhension à saisir l'ensemble d'une chose par une action.

On constate que certains élèves comprennent les choses, mais ne savent pas les apprendre. Or lorsqu'ils arrivent à trouver le sens, donc à comprendre et qu'ils savent faire la distinction entre une leçon de grammaire et un calcul, ils comprennent ce qu'ils ont appris.

Le développement de l'apprendre- comprendre est fondamental pour la maitrise d'un savoir faire. Dans beaucoup de cas, l'appréhension de l'enseignant est bâtie sur le fait que l'élève « comprend mal ».

13.1. L'environnement parental

L'étude environnementale de l'enfant à une influence primordiale sur son évolution. Nous avons pu observer qu'il freine ou avantage la réussite d'un enfant dans la pédagogie scolaire. Cependant au-delà de ce fait, les pratiques parentales sont primordiales dans ce développement. La question qui se pose est de savoir comment établir l'environnement familial aux compétences sociales de l'enfant ?

Bien que certaines hypothèses permettent de penser que certaines variables influencent le développement de la socialisation, les objectifs éducatifs diffèrent en fonction de l'appartenance à un groupe socio culturel et de la personnalité des parents.

L'intégration joue un rôle primordial dans la pédagogie et dans l'ouverture de soi. Elle est définit comme « l'articulation coopérative des actes, des représentations, des croyances et des valeurs, impliquant la coordination structurale des différences et des ressemblances entre partenaires autonomes et actifs ». En ce sens elle influence la perception familiale de l'enfant et de ses parents.

[17] Larousse
[18] www.linternaute.com

Deux processus conflictuels se posent: l'image de soi, qui est influencée par ce dernier, qui se module en fonction des attentes des parents. Puis l'autonomie, qui permet à l'enfant de s'engager dans une relation avec les autres ou d'aborder les situations nouvelles avec confiance et peur tout en ressentant du plaisir et de la satisfaction personnelle, qui le mènera ainsi à une affirmation de soi.

L'image de soi, l'affirmation et la valorisation de soi sont des caractéristiques qui symbolisent l'aspect affectif de l'enfant. Elles lui permettent dans un second temps de développer le versant cognitif qui lui va aider le jeune à développer sa propre pensée et tendre vers une créativité tout en dépassant les situations conflictuelles qui lui seront présentées.

La cellule familiale est signe de conflit. La capacité à assumer ce conflit permet l'intégration sociale qui conduit l'enfant à s'ouvrir vers autrui mais surtout à accepter les règles qui lui sont imposées dans le contexte scolaire.

14. La mise en place de l'aide individualisée

Les textes des théoriciens de la pédagogie font un appel depuis longtemps sur l'attention que mérite chaque élève ou chaque enfant dans l'école et l'indifférenciation des traitements qui leurs sont réservés.

Une question a été posée par un enseignant à des enfants de CP/CE1 :

> « Savez vous pourquoi vous êtes dans un CLIS[19], et ce que vous allez pouvoir y faire ? »

Les Réponses données par les enfants démontrent bien qu'ils sont conscients de leurs difficultés et de l'intérêt que peut apporter l'aide individualisée dans leur scolarité :

> « Par ce qu'on ne sait pas bien lire des chiffres et des lettres. »
>
> « Pour mieux apprendre à parler »
>
> « Pour augmenter nos niveaux »

Les difficultés sont différentes et la prise en compte individuelle face à celles-ci ne sont pas toujours explicitées de leur part lorsqu'ils grandissent. Cela demande donc un temps d'apprentissage à l'adaptation des règles de vie de la classe.

« La pédagogie différenciée est la méthode de base pour un élève qui connait des difficultés d'apprentissage». Il ne s'agit pas là d'attendre que l'enfant soit en échec scolaire complet, l'objectif de le réinsérer dans la scolarité normale et ceci au même titre que les autres enfants.

[19] Classes d'intégration scolaire

Pour que cela puisse être légitime il doit y avoir une prise en charge régulière et avoir un suivi de l'apprentissage pour tous les acteurs (famille, enseignant responsable).

Le passage en 6ème comme on l'a vue précédemment, marque le passage entre le monde de l'enfance et celui de la préadolescence. Une rupture psychologique importante qui aide à grandir à condition d'être armé pour faire face aux exigences face à la nouvelle vie.

Piaget, adopte cette hypothèse, qui, selon beaucoup de sociologues est pertinente. Une enquête auprès des parents d'élève de 6ème, dans le cadre du grand débat auprès de 1160 parents, a permis de mieux comprendre et de montrer que plus de 90% des enfants se voit de réaliser une rentrée facile en premier degré mais à rencontré diverses difficultés en 2nd degré.

Il s'agit pour l'enfant de trouver ses marques dans un environnement inconnu avec de nouveaux enseignants et de nouvelles règles de travail. C'est pourquoi une organisation rigoureuse et de la rigueur dès le départ éviterait que l'enfant se retrouve très vite en difficulté.

Un suivi personnalisé doit dès ce moment être mis en place. Les parents doivent jouer un rôle aussi dans ce suivi, pour aider leurs enfants à faire face. Ils doivent investir dans les livres de révisions et d'exercices et procéder à un suivi permanent. Mais la plupart des élèves en difficulté sont ceux qui déjà en primaire étaient en difficulté, car si la maturité facilite l'intégration, c'est surtout le niveau scolaire qui joue dans de grande majorité.

Un élève ne peut se mettre au travail que s'il estime en avoir la capacité. La première réaction de l'élève consiste à se désinvestir, à ne pas travailler par ce qu'il est plus facile d'attribuer un mauvais résultat à un manque de travail qu'à un manque de capacité, donc il est mieux de se faire passer pour un élève paresseux qu'un imbécile.

La note étant bien souvent perçue comme un reflet de ce que « vaut » l'élève, il se sent marqué, catalogué par des notes alors que ce n'est qu'une évaluation de compétences. Les enseignants tentent d'éviter cette spirale tant bien que mal, mais malheureusement cela devient de plus en plus flagrant dans le monde de l'enseignement aujourd'hui.

15. L'enjeu social et institutionnel

Conséquence d'un choix éducatif, l'aide individualisée est mise en place par des mesures institutionnelles. Elle touche tous les secteurs scolaires comme nous l'avions déjà abordé auparavant, mais il demande surtout des mesures de développement de certaines compétences spécifiques du métier de l'enseignant.

La préoccupation du système éducatif est de viser en priorité la réussite des élèves depuis le primaire jusqu'au lycée. Le système mise en place d'aide individualisée, est confronté à l'hétérogénéité des élèves et devient aujourd'hui un enjeu social qui demande un changement radical des différents acteurs de l'éducation.

La gestion des différences est un souci majeur d'équité dans l'institution, il demande donc de gérer les rythmes d'apprentissage différemment et se garde de stigmatiser les difficultés des élèves. Cette conception de l'éducation est très difficile à mettre en place car l'organisation des cycles à l'école primaire demande à ce que les enseignants et les parents d'élèves résonnent toujours de la même façon.

15.1. Les objectifs de l'aide individualisée

Dans un premier temps elle sert à aider individuellement l'élève, dans une tâche scolaire précise devant laquelle il doit réaliser seul le travail. Les évaluations permettent d'observer l'acquisition des connaissances. Il est souvent nécessaire de répéter, de créer une relation d'écoute.

Le développement d'une relation d'écoute a pour objectif de faire comprendre à l'enseignant mais aussi de faire prendre conscience à l'élève comment s'y prendre pour parvenir à la fin du devoir. C'est une des étapes d'apprentissage que l'on peut nommer la « métacognition », mais son efficacité réside avant tout dans la relation de confiance. L'enseignement et l'éducation quant à eux se situent d'avantage dans le domaine de l'Assomption et de la faute.

Cet engagement consiste de la part de l'enseignant comme de l'élève, une meilleure compréhension de ce que peut représenter le mot « apprendre ». L'engagement de l'élève à travers des tâches scolaires et celui de l'enseignant de jouer le rôle du tuteur sur le fondement d'une relation pédagogique quel que soit le niveau de classe ou de difficulté.

L'aide individualisée suppose de repérer les besoins des élèves et de réguler les apprentissages en fonction de ses besoins. Pour qu'ainsi les activités permettent réellement de répondre aux difficultés scolaires et de les traiter en vu d'une réussite future.

Bien entendu, la notion d'aide est difficile à définir malgré une série d'actions. Aider individuellement un élève c'est le soutenir, l'accompagner, le diagnostiquer, le différencier, le consolider, le remettre à niveau, le prend en charge, le regrouper, le valoriser et cela contribue en grande partie à cerner les contours de son importance.

Au-delà de ces actions il faut s'interroger sur les convictions des individus qui mettent en place les tâches scolaires et l'aide individualisée.

L’aide individualisée est considérée comme un domaine de compétence professionnelle ancrée dans une « éthique humaniste» tout en prenant en compte la potentialité de chaque individu que l'école a pour mission de révéler.

Bien qu’on ne saurait intervenir dans le champ éducatif ou de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, il ne s'agit pas là de transformer l'enseignant en un psychologue, qui n’en a pas la compétence, mais plutôt de l'aider à se prémunir contre une tentation de jouer ce rôle face à la difficulté scolaire ou comportementale qui est souvent due à un insert personnel ou familial.

15.2. L’apprentissage

La question d'apprentissage et de didactique des disciplines est la plus délicate à appréhender. C'est dans cette perspective que l'aide individualisée s'inscrit au référentiel et que l’apprentissage au sein de chaque discipline permette la construction des savoirs ainsi qu’une appropriation par l'élève aux différents processus cognitifs des tâches les plus complexes pour les enseignants.

Cette évolution des modèles de l'enseignement fonctionne à partir du modèle de notre société :

- évolution d'un modèle social qui encourage l'ascension à l'éducation du plus grand nombre tout en se préoccupant de l'individu ;
- l'évolution du modèle culturel qui s'interroge sur la référence commune accessible à tous;
- évolution d'un modèle professionnel de l'enseignant qui n'a plus exclusivement la mission de transmission du savoir mais plus sur les relations duelles enseignant/élève afin de développer la réflexion sur les apprentissages dans un métier de moins en moins individuel et dans un monde de plus en plus individualiste.

Le regard des acteurs, quels qu'ils soient, au sein d'un établissement scolaire ou d’une institution contribue de tout évidence à clarifier le rôle que chacun doit jouer dans la mise en place de l'aide individualisée.

16. Parents et enfants

16.1. Les aides parentales

Le rapport qui se tisse entre l'écolier et ses parents autour de la vie scolaire, peut déterminer en partie la qualité de l'implication d'un enfant à ses devoirs et de sa réussite. D'autres facteurs peuvent rentrer en compte mais l'aide des parents est primordiale car elle permet une meilleure assimilation de tous ce qu'il y autour, en apportant de la confiance, de l'écoute, de l'autonomie, de la persévérance, de la responsabilité ou encore de la motivation à l'enfant.

Les parents doivent aider l'enfant à s'ouvrir sur d'autres horizons et à utiliser le quotidien pour apprendre à se connaître. Il ne suffit pas d'apprendre la leçon par cœur ou d'avoir bien fait ses devoirs, mais de faire en sorte que la qualité de l'engagement de l'enfant à l'école permette un apprentissage significatif et spontané pour acquérir un savoir.

La maison peut devenir un lieu privilégié pour « apprendre à apprendre ». Les périodes de devoirs à la maison sont des moments enrichissants pour l'enfant qui peut ainsi constater ses propres erreurs en discutant avec ses parents. Cependant ce temps d'apprentissage est souvent vu comme une punition aux yeux de l'enfant qui vit mal la situation et qui parfois refuse catégoriquement l'assimilation des connaissances.

L'aide individualisée est la conséquence d'une éducation de masse mise en application par un ensemble de mesures institutionnelles. Mise en place d'abord en école primaire, elle s'étend aujourd'hui de la maternelle au lycée. Elle exige un développement de compétences professionnelles spécifiques qui mettent en application la capacité d'adaptation et d'innovation des méthodes pédagogiques.

Elle est aussi, la traduction du système éducatif français. Régit par la loi du 1989 auquel elle fait référence aujourd'hui. L'hétérogénéité croissante des publics accueillis, la diversité des cultures ainsi que des parcours scolaires supposent de faire des choix éducatifs. Bien qu'elle soit considérée comme un « signe de progrès démocratique », elle doit nécessairement entrainer des changements au niveau des acteurs.

Le souci de l'équité ou la préoccupation principale est de gérer les différents rythmes d'apprentissage sans stigmatiser la difficulté scolaire. Chaque enseignant doit dynamiser la démarche pédagogique, il faut pour cela que chaque outil soit spécifique à une classe.

Dans une équipe pédagogique, les relations ne sont pas toujours en accord. Elles peuvent être fusionnelles ou conflictuelles.

Pour cela, avoir une équipe d'enseignants hétérogènes sera la seule réponse possible pour gérer une école. Mais comment faire travailler ensemble des personnalités différentes, aussi bien dans leur culture, leur origine, le sexe ou encore leur pédagogie ?

Ce qu'il faut chercher, c'est une équipe dans lequel un travail de groupe est mis en place dont le but est d'atteindre des objectifs communs, de reconnaître la richesse et la diversité de chaque individu et donc enrichir l'enseignement pour la réussite de l'apprentissage.

16. L'évolution de l'enseignement

L'augmentation des classes hétérogènes, due à l'urbanisation depuis les années 1960, a permis de constater le rassemblement dans la même classe d'élèves aux niveaux différents. Le passage du « collège pour tous », en 1980 au « collège en masse », a eu pour conséquence le regroupement des objectifs de formations, qui ont fait naitre des classes dont les élèves n'ont ni le même âge ni le même niveau de compétences.

La vision de l'école, a pour la même raison changé. Pour certains elle est un lieu de connaissances, donc les règles de vie sont contraignantes et dont la finalité est inconnue, pour d'autres elle est un endroit pour réaliser un projet. L'école permet d'acquérir des outils intellectuels et de transformer leurs représentations en une chose réalisable. Elle représente aussi à leurs yeux un lieu de vie affectif.

L'hétérogénéité des classes provoque parfois une incompatibilité, car l'enjeu n'est ni de réduire les inégalités socioculturelles ni de réduire les inégalités des élèves et encore moins de rendre l'enseignement spécifique, mais bien de proposer un apprentissage commun à tous.

C'est dans ce sens que la pédagogie différenciée émerge et que des dispositifs officiels ont été mise en place dans les établissements scolaires. Elle est ainsi inscrite dans l'emploi du temps des enseignants et des élèves ou « la différenciation pédagogique, au sein du collège de chacun », est devenu l'aide individualisée, qui est présente aujourd'hui dans le système éducatif de « l'individu-élève».

Les études menées par certains auteurs sur le sujet de l'aide individualisée, les ont menés à la conclusion suivante : les enseignants ont toujours essayés de mettre en place un moyen individualisé d'accompagnement des élèves en difficulté, mais ces dispositifs d'aide sont le constat d'insuffisance de la performance scolaire. On observe un comportement de rupture des élèves avec l'établissement scolaire et un manque de remise en cause des enseignants face à des pratiques jugées inefficaces.

Donc un diagnostic préalable des besoins de l'élève, est le moyen le plus efficace d'y répondre et ainsi de conceptualiser l'aide individualisée tout en mettant en œuvre des cadres définis. Il est pour cela important de mettre en place en primaire, comme en sixième et en première une évaluation nationale, afin de permettre de faire émerger les difficultés scolaires de l'élève et d'en comprendre les causes.

La relation conflictuelle entre l'enseignant et l'élève a généré des mises en place spécifiques et diverses prises en charge de l'étudiant. C'est pour faire travailler l'enfant seul, dans des locaux leur permettant d'accéder à des ressources particulières, qu'ont été construit les Centre de Documentation et d'Intervention. La distinction entre le soutien, la re-médiation et l'aide est très vaste. Elle conforte l'idée que seules les élèves en difficultés sont concernées et qu'ils devraient s'inscrire dans un processus d'acquisition cumulatif.

Les auteurs[20], évoquent les mêmes outils apportés aux élèves par le biais de l'aide individualisée. Du côté de l'élève, il s'agirait selon eux, d'un dialogue avec les enseignants, l'adhésion à un projet, ou l'acceptation d'un contrat, qui demande que chacune des personnes se fasse une confiance réciproque et qu'il y ait une reconnaissance mutuelle. Cependant du côté de l'enseignant, l'aide devrait être le résultat d'un réel travail d'équipe ou les informations concernant l'élève sont partagées, analysées de façon à lui offrir une réponse globale. Il est important de souligner que l'individualisation de l'accompagnement de l'enseignant lui amène à rompre avec ses pratiques trop centrées sur son enseignement.

Il est important que l'enseignant requière ainsi des compétences lui permettant d'aider et d'accompagner les élèves dans ce sens ; du regard, de l'écoute et une réflexion en matière didactique et d'épistémologie de la discipline dans laquelle il enseigne.

L'aide individualisée, demande un gros effort en matière de formation en connaissances théoriques, en phycologie/ psychosociologie, ainsi qu'une observation de l'établissement dans l'analyse des choix les plus intéressants de sa mise en place, bien que la gestion de l'hétérogénéité reste un sujet délicat au sein de la communauté éducative.

L'aide individualisée et la pratique pédagogique, demandent du temps et des efforts. La formation demeure insuffisante et représentent pour certains enseignants des tâches pouvant parasiter le travail de transmissions.

Alors qu'elle doit répondre à un terme d'accompagnement, à un besoin identifié ou exprimé par l'élève elle faire partie intégrante des missions de l'enseignant dans son processus d'apprentissage. Auparavant, les surveillants étaient responsables de l'encadrement personnel des élèves, lors des heures de permanence, l'enseignant disposait du savoir disciplinaire et donnait des cours magistraux centrés sur la transmission du savoir direct. Aujourd'hui la pédagogie d'hier est devenue un encadrement du travail personnel de l'élève.

[20] D. Alexandre,B. Gossot, I. Robin, B. Suchaut

Beaucoup d'enseignants restent réfractaires aux aides individualisées, car ils se sentent dévalorisés face à des tâches jadis confiées à des personnels moins qualifiés. L'image négative renvoyée par les professeurs face à cette réticence, mène à comprendre le rôle joué par les aides-éducateurs dans l'aide individualisée ?

L'incompréhension face à un manque d'explications et de renseignements sur l'aide individualisée, entraine des effets dommageables dans un établissement, les concurrences entre les enseignants, la saturation de temps et de l'espace, renforce l'esprit de compétition qui est néfaste à sa construction. Il est aussi observé que les jeunes aides- éducateurs se voient dès leur arrivée, confrontés aux élèves les plus en difficultés. Il est donc responsable de l'évaluation des besoins de l'élève, ce qui ne fait pas parti de ces champs de compétences, puisqu'il n'est pas évaluateur.

La pratique de l'aide individualisée sous quelle forme que ce soit est porteuse de risques ; elle peut aboutir à l'inverse de ce que nous attendons. Ceci peut-être grave car les générations futures posséderont beaucoup de lacunes.

17. La vision des enseignants

17.1. Relation parents et enseignants

Chacun aujourd'hui renvoie la faute à l'autre, les enseignants stigmatisent « la démission des parents » et se plaignent de leurs interventions permanentes sur la pédagogie qu'ils adoptent pour enseigner. Quant aux parents, ils accusent les enseignants de mal évaluer leurs enfants est donc accusent les propres responsabilités de l'éducateur.

Une remise en question est donc nécessaire et chacun voit « midi à sa porte ». La revendication des enseignants comme de véritables professionnels et de leurs propres compétences est tout à fait louable car refuser toute intrusion systématique des parents dans leurs propres compétences est fondamentale pour la réussite des élèves, mais aussi pour leur reconnaissance professionnelle.

L'amalgame entre une obligation de « moyens » et une obligation de « résultat » amène souvent à une complication et une incompréhension, entre ces deux acteurs sociaux. L'enfant se voit au milieu de tout ça et ne peut réagir.

Chacun doit prendre sa place et la famille doit assurer l'affiliation progressive du changement d'environnement que l'élève subit entre son enfance et son adolescence. Les enseignants doivent jouer un rôle essentiel et installer progressivement des relations qui excluent le rapport de jeux de pouvoir et d'arbitre avec ses élèves.

17.2. Enseignants et élèves

Les jeux de confrontation entre l'enseignant « le maître » et l'élève doivent disparaître et laisser place à une expérimentation scientifique, où ces derniers participent eux même au projet où la question essentielle est de savoir « où est la raison », et non pas de dire « qui a raison ».

Il faut savoir que si les parents jouent le rôle principal de filiation sans lesquelles aucune personnalité de l'enfant ne peut se construire, sur le principe de vérité, aucunes relations humaines ne risquent d'être basculées dans un conflit. L'enseignant ne doit en aucun cas jouer le rôle du père ou de la mère, et ne doit attacher aucun sentiment affectif envers la réussite de l'élève, car les savoirs et le travail scolaire ne sont en aucun cas des enjeux familiaux mais justes des partenaires de plaisir.

L'aide et l'accompagnement au travail personnel de l'élève ne doit donc pas manquer d'interrogation, car les compétences spécifiques et complémentaires relatives à ces activités doivent permettre de répondre à cette demande. D'autres acteurs, au sein d'un établissement scolaire accompagnent les apprentissages scolaires ou sociaux (aides éducateurs, conseillé d'éducation, conseiller d'orientation psychologue). Ils sont là pour jouer un rôle dans l'aide individualisée et dans l'évolution de l'enseignant et de l'élève.

Ce fonctionnement entraîne souvent des mécontentements sur la hiérarchisation des tâches, or l'aide individualisée doit mettre en évidence une conception collective de l'éducation et de l'enseignement qui doit se tourner autour d'un projet pédagogique à la fois au sein de l'établissement scolaire qu'à chaque élève concerné.

18. Constat (cf. page 67, questionnaire)

Le résultat de l'enquête exploratoire réalisée auprès d'une dizaine d'enseignants auprès de quelques lycées professionnel de la région de Toulouse, mène à constater que la mise en place de l'aide individualisée est très peu ancrée dans les emplois du temps scolaire.

La difficulté de niveau grandissant des élèves mène à croire, que son évolution dans le temps qui vont suivre va lui permettre de trouver sa place.

La grande majorité des matières ou l'aide se voit ancrée sont, le français et le mathématique, les matières professionnelles sont encor peut présentent dans la mise en place de l'aide individualisée.

La difficulté des élèves face aux savoirs, et savoir-être, pousse les enseignants qui mettent en place l'aide individualisée accès sur les savoirs de base, (lecture, écriture…).

L'inconvénient, réside dans la difficulté des élèves à s'investir dans la matière mais aussi dans le manque de connaissances face aux problèmes posé.

19. Hypothèses

Peut-on optimiser l'aide individualisée au sein des lycées professionnels en BAC PRO 3 ans, en adaptant la même mise en place qu'au collège ?

La formation des enseignants, permettrait- elle à ces derniers de favoriser la mise en place de l'aide individualisée ?

PARTI IV

A ces questions, peu de réponse ont été apportées car si tous s'obstinent à considérer l'espace scolaire comme un lieu de socialisation, il est aussi pour beaucoup d'enfants un lieu de désocialisation. Peu importe la discipline, le tout est de savoir aider l'enfant à dépasser ses ressentiment et à l'encourager, car en même temps qu'il construit son savoir et sa personnalité.

L'aide individualisée permet de différencier les pratiques pédagogiques au sein même du groupe.

A la suite de diverses études que nous avons réalisées, nous allons essayer dans cette dernière partie de mettre en place différents items qui pourraient être utilisés dans le cadre de l'aide individualisée au sein d'un établissement professionnel.

Nous allons pour ça se concentrer sur la classe de :

- Bac Professionnel trois ans

20. Présentation du bac professionnel 3 ans

Défini par le Bulletin Officiel spécial ***N° 2 du 19 février 2009***, une nouvelle grille horaire et annuelle des disciplines de l'enseignement général et professionnel, prévoit pour le cycle de trois ans de bac professionnel plus de 210 heures d'aide individualisée.

Ces heures prennent en compte les dispositifs d'accompagnement personnalisé et s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir dans ce cas, de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de toutes autres prises en charge pédagogique.

Ces heures peuvent être cumulées.

Les heures d'accompagnement personnalisé figurent dans les grilles horaires des élèves au même titre que les enseignements obligatoires. Mobilisées au profit des élèves en difficultés qui souhaitent profiter des passerelles qui existent entre les spécialités des voies professionnelles, générales ou technologiques voir dans l'optique d'une poursuite d'étude.

20.1. La mise en place de l'aide individualisée de bac professionnel

Le lycée professionnel a été longtemps stigmatisé car il accueille des élèves dont le parcours scolaire est difficile. Le souci de revaloriser le lycée professionnel à souvent été très complexe. Souvent perçu comme une voix d'échec, cette revalorisation face à la nouvelle réforme va lui permettre de s'appuyer sur les compétences même si elles sont fragiles pour créer un dynamisme de réussite.

Il s'agit d'amener les élèves vers une orientation et une réussite dans une voix professionnelle quelques soient leur niveau. L'hétérogénéité liée à la diversité des parcours demande à ce que la mise en place de nouveaux programmes des enseignements généraux et des nouvelles progressions de l'enseignement professionnel, permet une professionnalisation sur lesquelles s'appuient les équipes pédagogiques pour y arriver.

L'aide individualisée connait des limites. On donne en plus à ceux qui sont moins demandeurs, alors qu'un accompagnement ouvert reste une demande forte des lycéens. L'évolution qui se traduit aujourd'hui part la mise en place de « l'accompagnement personnalisé » :

- il concerne désormais tous les élèves et toutes les disciplines ;
- l'objectif n'est plus seulement d'aider, mais de guider l'élève vers l'autonomie ;
- il prend en compte la globalité de l'élève.

Un accompagnement personnalisé est nécessaire à des heures spécifiques pour pouvoir organisés :

- des mises à niveau sur des savoirs fondamentaux ;
- une anticipation des difficultés, en amont du travail réalisé en cours ;
- des aides méthodologiques ;
- une préparation aux examens…

Mais si l'on veut éviter les ruptures scolaires et aider les élèves à réussir, il faut pouvoir individualiser chaque parcours scolaire en prenant en compte ses difficultés.

L'aide individualisée fait partie des différents dispositifs d'accompagnement pédagogique, mise en place sur les trois années scolaire.

Les caractéristiques du lycée professionnel sont à prendre en compte avant de pouvoir définir l'aide individualisée en bac professionnel. Les élèves sortant de troisième sont envoyés en seconde avec beaucoup de difficultés, voir pour certains en échec scolaire dans les matières générales comme par exemple le Français. La démarche pédagogique en lycée professionnel est axée sur l'action de l'élève face à la construction de savoir et face à la pédagogie du progrès. La bivalence des enseignants est importante pour favoriser l'aide et la réussite des élèves.

L'optimisation de l'aide individualisée en bac professionnel trois ans, doit lier l'apprentissage à la découverte tout en offrant aux élèves un cadre de travail autour d'une pédagogie différenciée selon leur niveau scolaire.

Il est important de prendre en compte les niveaux de classe, et d'adapter l'aide à ces élèves. Les thèmes proposés durant les trois ans de Bac professionnelle, devraient permettre aux élèves en difficultés de les aider dans l'évolution de leur apprentissage. Le but étant de leur apporter du savoir en plus des cours, d'une façon original et constructive tout en respectant le référentiel.

20.2. Ses objectifs

- favoriser les échanges entre les élèves à partir des statistiques conçut par un groupe d'élèves ;
- valoriser le travail exécuté par les élèves qui participent aux aides individualisées ;
- observer l'évolution des élèves.

20.3. Mise en œuvre et organisation

- les activités se déroulent sur une à plusieurs séances selon les thèmes traiter, les élèves choisissent le groupe de travail lorsqu'il y a un travail de groupe ;
- les enseignants effectuent toutes les recherches ;
- les enseignants exploitent les données pour construire les exercices qui seront donné ;
- les élèves peuvent poser des questions lorsqu'ils rencontrent des difficultés
- le travail incompris en cours, doit être revu lors des séances de l'aide individualisée en cas de besoin ;
- les enseignants rédigent le corrigé des exercices.

20.4. Rôle de l'enseignant

- Il présente les objectifs généraux des séances ;
- Il aide à la recherche sur internet et contrôle la viabilité des sources ;
- Il guide les élèves dans leurs apprentissages ;
- Il aide à la rédaction en intervenant le moins possible en poussant les élèves à une réflexion claire et valide ;
- Il reste présent pour apporter aux élèves l'aide dans toutes les matières.

Au travers de ces objectifs nous allons étudier les différents thèmes d'aide individualisée qui peuvent être mis en place dans le cadre du bac professionnel trois ans, répondant aux objectifs qui viennent d'être citer.

20.5 Repartions volumes horaires[21]

Enseignement professionnel	**2nde sur 30 semaines**			**1ère sur 28 semaines**			**Terminale sur 26 semaines**		
	14 (7+7 [22])	**14 (7+7)**	**14 (7+7)**	**13,5 (6,5+7)**	**13,5 (6,5+7)**	**13,5 (7+7)**	**13,5 (6,5+7**	**13,5 (6,5+7)**	**13,5 (7+7)**
accompagnement personnalisé	2.5 heures par semaines			2.5 heures par semaines			2.5 heures par semaines		
	75 heures pour l'année			70 heures pour l'année			65 heures pour l'année		

[21] snetaagrenoble.unblog.fr/.../nouvelles-grilles-horaires-**bac**-**pro**-**3**-les-moyens- restent, SNETAA de Grenoble

[22] Le chiffre devant la parenthèse correspond à l'horaire élève ; le 1er chiffre dans la parenthèse correspond à l'horaire classe entière, le 2nd à l'horaire par groupe à effectif réduit.

21. Mise en place de l'aide individualisée en Bac professionnel trois ans, 2nd année

75 heures pour 30 semaines de cours soit 2.5 heures par semaine

Thèmes de l'aide individualisée	Description du thème	Outils pédagogiques	Objectifs	Disciplines	Nombres de séances (1S= 2.5H)
Evaluation diagnostic	Evaluation de 1 heure, Reprenant toutes les matières suivies de la correction et d'une discussion avec le groupe pour cerner les attentes. Présentation des séances et de l'objectif de la mise en place de l'aide individualisée.	Fiche d'exercice Tableau	Permet de cibler la difficulté des élèves et de discuter avec eux ; de mettre en place un échange et d'établir une confiance entre le formateur et le groupe.	Toutes disciplines confondues	1 séance
Dialogue et réflexion	Instaurer le dialogue afin de situer les motivations, essayer de les connaitre et de les cerner	Fiche de réflexion	Permet de clarifier les difficultés	Français et savoir être	1 séance

Intégration professionnelle	Organisation de la rentrée scolaire : « demain mon métier »	Présentation de différentes entreprises existantes, par un intervenant professionnel extérieur.	Impulser le dynamisme pour donner du sens à la formation, l'heure permettra une première marche dans le monde professionnelle	Cuisine Restaurant Français	1 séance
Activités de lecture à l'écriture	Ecrire une lettre au professeur, ou l'élève se présente et explique ses motivations	Support d'écriture et lettre	Remédier aux difficultés d'écritures Décomplexer les élèves face à l'écriture S'appuyer sur la lecture pour aider les élèves à écrire	Français	1 séance
Histoire et géographie	Etudes de la carte du monde	Carte du monde	Prendre conscience de la diversité du monde Apprendre les différents produits qui existent dans le monde Savoir se situer dans le temps et dans l'espace	Histoire géographie Français Cuisine	3 séances
	Visualiser les différents produits présents dans le monde	connaissances des produits du terroir			
	Se situer dans l'espace et dans le temps	Etude de la carte			

Aide à l'apprentissage de leçon	Diagnostiquer les méthodes d'apprentissage Travailler sur la mémoire auditive, visuelle	Explication orale Cours, exercice de méthodologie	Permettre, à l'enseignant, au cours d'un entretien d'observer la difficulté de l'élève à l'aide d'une fiche de renseignement. Aider l'élève à trouver le meilleur moyen d'apprentissage dans lequel ils se sentent à l'aise.	Français	2 séances
	Travail de structuration des connaissances Travail sur les perspectives d'apprentissage des leçons		Aider l'élève à se projeter dans l'avenir pour apprendre ses leçons et ainsi lui donner un bon apprentissage des nouvelles connaissances		
Activités de recherche	Travail à la maison apporté lors de la séance de l'aide individualisée	Fiche de travaille	Aider les élèves à apprendre à affronter la difficulté Mettre en place des stratégies d'essais et d'erreurs et mettre l'élève en confiance Lui faire prendre conscience de ses erreurs	Informatique Français	2 séances
	Exposera devant la classe entière		Mise en avant du travail de l'élève et de ses compétences		

Aide à la gestion du temps	Analyse de la semaine de l'élève	Agenda et planning	Aider les élèves à se mettre d'accord sur un emploi du temps personnel	Français	3 séances
	L'élève expose comment il à respecter ou non l'emploi du temps, précise les tâches accomplies pour le travail personnel		Permettre à l'élève d'optimiser l'emploi du temps pour la semaine suivante.		
	Elaboration de l'emploi du temps sur trois semaines		L'aider à être autonome dans son organisation de l'emploi du temps		
Aide à la prise de note	Prise de conscience de ce qu'est la prise de note	Mise en place de situations de prise de note	Analyse de compétences et de diverses situations de prise de notes Mise en place d'un projet de réalisation	Français	3 séances
	Etude de l'avancement du projet Travaux de prise de note Mise en place de savoir faire nécessaire à la prise de note	Les prises de notes des élèves	Mise en place du savoir faire et des exercices d'application		
	Communication à la classe du travail réalisé	Fiche d'exposé	L'élève explique comme il a réalisé la prise de note et les étapes de réalisations qu'il à suivi		

Expression écrite	Améliorer l'orthographe, la syntaxe en relevant les difficultés	Dictée, livre selon le niveau	Amener les élèves à identifier au mieux leurs erreurs et proposer des outils d'autocorrection	Français	2 séances
		Création d'un poème ou d'une lettre	Permettre aux élèves d'être créatif et de travailler la syntaxe et l'orthographe, dans le but de les mener à une auto évaluation		
Expression orale	Engager la prise de parole au sein du groupe	Lire à voix haute un extrait de roman	Apprendre à structurer son discours et à surmonter l'appréhension liée à la situation de communication et à la personnalité de l'élève	Français	2 séances
		Jeux de rôle au travers d'un sketch que les élèves auront créés	Apprendre à surmonter ses peurs face aux autres, avoir une meilleure confiance.		
Evaluation sommative	Exercices sur l'expression orale et quelques exercices de syntaxes	Fiche d'évaluation	Observer l'évolution et voir si les objectifs sont atteints		1 séance
Méthodologie	Exercices et outils de traitement de tâches pour aborder les travaux demandés		Acquérir des méthodes de travail efficaces pour développer les capacités de compréhension, d'analyse et d'argumentation	Français	1 séance

Savoir s'organiser dans son travail	Utilisation d'un agenda	Agenda, exercices	Comprendre sa fonctionnalité et l'importance d'organiser son travail		1 séance
Comportement professionnel	Savoir être en entreprise et le comportement à adopter	Vidéo et jeux de rôle	Permettre à l'élève de comprendre les règles de vie en entreprise	Savoir être	2 séances
	Travail sur le savoir être et la tenu professionnelle		Mettre les élèves en mode de recrutement et les faire travailler sur un entretien d'embauche		
Lecture et compréhension des énoncés	Travail sur un texte écrit et répondre aux questions selon les réponses trouvées dans le texte	Texte et fiches d'exercices	Permettre aux élèves d'appréhender avec précision les attendus d'un énoncé et éviter les confusions liées à une mauvaise compréhension des consignes données.	Français	2 séances
	Mise en application en autonomie du travail réalisé la semaine d'avant	Texte et fiches d'exercices			
Travail sur l'utilisation de fiches techniques	Création de fiches techniques et de méthodes de réalisation	Fiches techniques	Création de fiches techniques pour permettre de comprendre l'importance de l'utilisation et le respect de la fiche technique. Calcul des coûts d'achat et du prix de vente du plat.	Gestion mathématiques	2 séances
	Ajout des coûts des produits	Fiches techniques			

Evaluation sommative	Travail de lecture et réponse en question	Fiches d'exercices	Observer si les objectifs de compréhension sont atteints. Bilan avec le groupe du travail réalisé avec les élèves durant l'année.		1séance

22. Mise en place de l'aide individualisée en Bac professionnel trois ans : 1ère année

70 heures pour 28 semaines de cours soit 2.5 heures par semaines

Thèmes de l'aide individualisée	Description du thème	Outils pédagogiques	Objectifs	Disciplines	Nombres de séances (1S= 2.5H)
Evaluation diagnostic	Evaluation sur tous les thèmes étudiés en première année	Fiche d'évaluation	Permettre de visualiser les lacunes des élèves		1 séance
Dialogue et réflexion	Instaurer le dialogue afin de situer leurs motivations, d'essayer de les connaitre et de les cerner	Fiche de réflexion	Permet de clarifier les difficultés		1 séance
Savoir être (oral)	Sensibiliser les élèves sur leur manière de parler et de répondre	Vidéo, dialogue, jeux de rôle	Identifier les problèmes liés à la locution et au savoir être	Savoir être Français	3 séances
savoir être (comportemental)	Apprendre aux élèves le comportement professionnel à avoir en entreprise ou dans la vie au quotidien	Vidéo, dialogue et jeux de rôle	Sensibiliser les élèves sur leur futur métier et du comportement à avoir envers leur hiérarchie et leur collègues de travail		

	Accéder à l'apprentissage de l'informatique	Ordinateur, clés USB	Remédier aux écarts existant entre les « pratiquants de base » et les « experts »		
Informatique	Utilisations des différents logiciels (Word, Excel…), et de leurs spécificités	Ordinateur, fiche d'exercices	Montrer l'utilisation rationnelle de l'outil informatique	Gestion Mathématiques Français	3 séances
	Création d'un curriculum vitae	Ordinateur, exemple de curriculum vitae existant	Apprendre aux élèves de crée leur propre CV sous forme informatique		
	Savoir chercher des informations sur internet en suivant la fiche donnée aux élèves	Sites prés établis par l'enseignant	Permettre aux élèves d'identifier les informations qu'ils recherchent sur internet sans partir sur d'autres sites		
Mathématiques	Assurer une remise à niveau en mathématiques et revoir les bases qui sont les plus utilisées dans le domaine professionnel	Fiche d'exercices sur les statistiques et variables Fiches d'exercices et livres	Revoir les nombres décimaux, et tous les calculs de bases (addition/ soustraction/division…)	Gestion Mathématiques	2 séances
	Exposer devant la classe entière		Organisations des données statistiques et les adaptés à des fonctions statistiques (utilisations de calculatrice)		

Evaluation sommative	Exercices de mathématiques	Fiche techniques et outils informatiques Fiche d'évaluation	Utilisation du tableur pour la réalisation de fiches techniques Observer l'évolution et voir si les objectifs sont atteints		2 séances
Apprendre à chercher un stage	Apprendre aux élèves de créer des outils leurs permettant de trouver un stage en autonomie	Fiche type par téléphone, repérage géographique, recherche d'entreprise	Elaboration des outils qui vont leur permettre de chercher un stage dans une entreprise. plusieurs moyens seront utilisés (jeux de rôle, sketchs…)	Informatique Français	1 séance
site d'une entreprise	Le groupe de classe se déplace dans une entreprise sélectionnée par les professeurs et les élèves réalisent une synthèse de ce qu'ils ont observé	Une entreprise	Rencontre avec un professionnel de l'entreprise et des différentes acteurs présents dans l'entreprise et de ses secteurs (accueil, cantines, entretien…)	Savoir être	1 séance
Expression orale	A la suite de la visite les élèves réalisent une synthèse en groupe	Présentation orale d'un exposé	Permettre aux élèves de travailler en groupe et de réaliser une synthèse dans le but de le présenter oralement	Français	1 séance

Expression orale en anglais	Apprendre à se présenter en anglais	Exercices lacunaires	Favoriser la parole face aux autres et surmonter la gêne ressentie face à un manque de maitrise de la langue	Anglais	1 séance
Aide au projet d'orientation	Mise en place d'un atelier de recherche sur les différentes voies d'orientation	Ordinateur Brochures	Aider les élèves dans leur choix d'orientation		1 séance
Atelier histoire et géographique	Relater des histoires sur la cuisine et la découverte de certains produits du terroir	Vidéo, fiches d'histoire	Inciter et interpeler la curiosité des élèves sur les produits Les mener à arriver à faire des recherches	Histoire géographie Français	3 séances
	Création d'une carte de France	Carton, fiche géographique, peinture	Situer géographiquement les différentes régions de France Etudes la carte et création d'une carte de France géante afin de mieux visualiser leur emplacement géographique		

	Recherche des produits régionaux	Création de stickers	Repérer les produits du terroir à chaque région de France et les identifier afin qu'ils soient visualisés		
Evaluation sommative	Exposer du travail réalisé devant le groupe	Carte créée par les élèves	Permettre aux élèves d'expliquer, de parler devant un groupe en mettant en avant leur travail.		1 séance
Brain gym	Apprendre à se concentrer	Musique	Sensibiliser les élèves à la mise en condition intellectuelle nécessaire à la concentration et l'attention pour un meilleur apprentissage	Education sportif	1 séance
Expression en anglais	Les élèves seront face à un ordinateur Répète les mots et s'entraine à répondre aux questions	Ordinateur	Permettre aux élèves de visualiser et de répéter les mots en anglais afin de les aider dans les prononciations des mots	Anglais	2 séances
	Expliquer une recette de leur choix en anglais	Fiches d'exercices	Aider les élèves à réfléchir en anglais en utilisant du vocabulaire culinaire		

Activités sur une création de carte restaurant par groupe de deux selon le thème choisi par les élèves	Création d'un menu	Carte de restaurant existant	Permettre aux élèves d'appliquer leurs compétences en langues française	Cuisine Restaurant Français Gestion Art plastique	5 séances
	Monter une fiche technique	Support de fiches techniques vierges informatique	Mettre en avant l'acquisition et la compréhension de la réalisation d'une fiche technique		
	Création du support de vente	Cartes de restaurants existants	Laisser les élèves mettre en avant leur créativité et leurs connaissances		
	Déterminer les coûts des plats	Matrice de calcul	Appliquer les acquis de gestion		
	Présentation orale	Carte de restaurant	Mettre en avant leurs compétences et leur travail face au groupe		
Bilan et évaluation sommative	Evaluation sur les compétences acquises	Fiche d'évaluation	Visualiser les évolutions et faire le point avec les élèves des apprentissages réalisés		1 séance

23. Mise en place de l'aide individualisée en Bac professionnel trois ans : Terminale

65 heures pour 26 semaines de cours soit 2.5 heures par semaine

Thèmes de l'aide individualisée	Description du thème	Outils pédagogiques	Objectifs	Disciplines	Nombres de séances (1S= 2.5H)
Evaluation diagnostic	Sur un ensemble de thèmes	Fiche d'évaluation	Cibler les difficultés des élèves et les champs de compétences à élargir		1 séance
Activité d'échange et de dialogue	Groupe de discutions et mise place du planning de travail	Planning	Rendre les élèves impliqués dans la mise en place de l'aide individualisée Observer la manière de s'organiser	Français	1 séance
Expression écrite	Revoir les bases de l'orthographe et des compétences acquises durant les deux années	Exercices de syntaxe et de réflexion	Revoir les bases de l'écriture et revoir les problèmes non résolus	Français	2 séances
	Savoir écrire une lettre de motivation	Fiches d'écriture	Aider les élèves à écrire une lettre de motivation dans le cadre d'une recherche d'emploi		

Informatique	Utilisation d'Excel pour la création d'une fiche technique	Ordinateur, trame de fiche technique vierge	Utilisation d'un logiciel informatique et découverte de son utilisation dans le cadre professionnel	Informatique Français	1 séance
Lecture continue	Entrer dans l'univers du roman Construire le personnage Formuler des hypothèses Présentation et échange à l'orale de leur vision de l'histoire	Revue littéraire	Diversifier les activités pour accompagner la lecture d'une œuvre S'appuyer sur l'écriture pour aider les élèves sans leur lecture Laisser parler leur imagination		4 séances
Comptabilité, (Création d'une mercuriale)	Rechercher des fournisseurs et les classer selon leur spécialité Création de tableur Excel selon les gammes de produits Recherche des prix du marché Création de la mercuriale	Recherche sur internet Création d'outils informatique et de tableur	Permettre de créer un outil professionnel tout en alliant des compétences dans les calculs des coûts d'achat et en informatique Découverte de différents fournisseurs régionaux Etudes des différentes gammes des produits	Gestion Français Informatique	4 séances
Aide au projet d'orientation	Mise en place d'un atelier de recherche sur les différentes voies d'orientation	Ordinateur Brochure	Aider les élèves dans leur choix d'orientation Sensibiliser sur les différentes entreprises qui existent et les poursuites d'études possibles		1 séance

Brain gym	Apprendre à se concentrer Exercices de concentration	Musique	Sensibiliser les élèves à la mise en condition intellectuelle nécessaire à la concentration et l'attention pour un meilleur apprentissage	Education sportif	1 séance
Mise en place d'une démarche expérimentale	S'approprier le problème Elaboration d'un protocole expérimentale Structurer les connaissances	Ordinateur	Susciter les initiatives dans les traitements de tâches demandées Entrer différemment dans l'apprentissage Utiliser les TICE pour apprendre	Français Informatique	3 séances
Evaluation sommative des acquis	Rédaction d'un texte argumentatif	Fiche d'évaluation	Permet d'observer si les compétences et les objectifs ont été atteints		1 séance

Atelier théâtre	Mettre en place une organisation Prise de connaissance des textes littéraires	Livre de théâtre Choix de costumes et de mise en scène (personnage…)	Restaurer l'estime de soi Se construire par la lecture Enrichir son expérience vécue et apprendre à lire en se confrontant aux textes littéraires Utiliser l'écrit pour structurer sa pensée et mettre à distance ses émotions Travailler sur l'estime et la confiance en soi	Français Art plastique	6 séances
	Travail de réflexion en groupe				
	Choix d'une pièce de théâtre Création de la scène				
	Entrainement	Salle de classe			
	Entrainement				
	Représentation devant d'autres élèves	Estrade			
Bilan et évaluation sommative	Evaluation générale des compétences		Bilan de compétences et de l'évaluation des acquis		1 séance

A travers ces thèmes proposés, nous allons définir quelques thèmes afin de présenter au mieux l'intérêt de son application.

24. Présentation des thèmes

24.1. Première année Bac professionnel

24.1.1. Thème 1 : activité de lecture à l'écriture

Heures : 2. 5 heures soit 1 séance

Description du thème : écrire une lettre au professeur, l'élève présente et explique ses motivations

Objectifs :

- remédier aux difficultés d'écritures ;
- décomplexer les élèves face à l'écriture ;
- s'appuyer sur la lecture pour aider les élèves à écrire.

Constat :

Certains élèves éprouvent des difficultés à écrire et à lire, pourtant cette activité est essentielle et fait partie des compétences à développer chez les élèves. Elle implique une mobilisation de connaissances dans les champs de la littérature et de la culture.

Modalités :

Laisser les élèves lire un texte et d'en comprendre le sens. Après la lecture, les élèves réalisent un bilan de ce qu'ils ont lu et procèdent à un échange oral. Cela leur permet de construire leurs propres représentations. S'il y à des difficultés, un temps est consacré à la lecture de certains passages, prise en charge réalisée soit par l'enseignant soit par l'élève.

Partir de la compréhension du texte :

A partir des impressions des élèves, l'enseignant leur demande d'écrire : « imaginez vous que vous êtes le personnage… et vous écrivez à un de vos amis ce que vous venez de vivre ».

Ainsi ces écrits leurs permettrons d'accéder au texte plus facilement, de stabiliser leur compréhension et d'interpréter ce qu'ils ont ressentis. L'enseignant proposera par la suite de vérifier si chaque hypothèse peut entrer dans le cadre de l'histoire du texte.

On réalisera une relecture collective, avec une analyse de l'enseignant des problèmes des élèves les plus en difficultés et on les aidera dans la suite des aides mise en place.

Il est nécessaire après de continuer le suivi de lecture pour approfondir les connaissances dans ce sens. L'accompagnement peut prendre différentes formes :

- soit par le biais du travail au CDI en autonomie, ou avec le documentaliste;
- soit par le travail de groupe.

24.1.2. Thème 2 : aide à la prise de note

Heures : 2.5 heures * 3 soit 3 séances

Description du thème :

- prise de conscience de ce qu'est la prise de note ;
- étude de l'avancement du projet, des travaux de prise de note et de mise en place du savoir faire nécessaire à la prise de note ;
- communication à la classe du travail réalisé.

Objectifs :

- analyse de compétences et des diverses situations de prise de note ;
- mise en place du projet de réalisation ;
- mise en place du savoir faire et des exercices d'application ;
- explication de l'élève sur sa méthodologie de prise de note.

Constats :

Au travers du premier travail d'activité sur le thème de « lecture à l'écriture», l'enseignant s'appuie sur les productions des élèves pour accompagner la progression de la lecture.

Il sera proposé aux élèves un roman classique, trois activités seront mises en place :

1ère activité : entrer dans l'univers du roman

Faire découvrir la variété des romans existants et les pousser à choisir un style (fantastiques, policier…), leur demander d'imaginer une histoire pour s'approprier un vocable et ainsi leur faire travailler les figures de styles.

2ème activité : construire le personnage

Leur demander de dessiner un portrait du héros ou d'un des personnages clés du roman. L'activité va permettre d'éveiller la créativité des élèves et de les incité à relire certains passages de l'œuvre pour répondre aux questions. Ainsi les éléments réunis permettront de créer le personnage.

3ème activité : formuler des hypothèses interprétatives

On demande aux élèves d'imaginer un dialogue en imaginant une suite ou une fin à la scène. Ce qui permettra ensuite un échange entre les élèves, tout en comprenant le sens de l'histoire et de poser des hypothèses sur le roman.

24.2. Deuxième année de Bac professionnel

24.2.1. Thème 1 : Visite d'une entreprise

Heures : une journée (sortie pédagogique)

Description du thème :

- le groupe de classe se déplace dans une entreprise sélectionnée par les professeurs, durant une matinée (hors séance de cours) ;
- rencontre avec un professionnel de l'entreprise et des différents acteurs présents dans l'entreprise et de ces secteurs (accueil, cantines, entretien…)
- les élèves réaliseront une synthèse de ce qu'ils ont observés en entreprise (à la suite de la visite chez eux) ;

Constat :

Elle va permettre aux élèves de comprendre les rouages de l'entreprise et de découvrir les différents interlocuteurs présents. D'observer les différents secteurs de l'entreprise et ses fonctionnalités. Cette visite va approfondir les connaissances qu'ils ont déjà pu observer en période de formation

24.2.2. Thème 2 : expression orale

Heures : 2.5 heures * 2 soit 2 séances

Description du thème : A la suite de la visite les élèves réalisent une synthèse en groupe avec une présentation orale d'un exposé.

Objectifs : permettre aux élèves de travailler en groupe et de réaliser une synthèse dans le but de le présenter oralement.

Constats :

Après la visite, les élèves réaliseront un exposé qui relatera de ce qu'ils auront pu observer durant la sortie. La présentation sera réalisée devant le groupe d'élève la semaine suivante.

Ce travail permettra d'observer les compétences des élèves à être concentré durant la sortie et de les sensibiliser sur la prise de note. Le travail de synthèse sera également évalué.

24.3. Terminale Bac professionnel

24.3.1. Thème 1 : Comptabilité, (Création d'une mercuriale)

Description du thème : sensibiliser les élèves à la création d'une mercuriale

Heures : 2. 5 heures * 4 soit 4 séances

Objectifs :

- permettre de créer un outil professionnel tout en alliant des compétences dans les calculs des coûts d'achat et l'informatique ;
- découverte de différents fournisseurs régionaux ;
- études des différentes gammes de produits ainsi que leurs coûts pondérant.

Constats :

Travail de groupe qui va permettre la réalisation d'un outil pédagogique dans un but professionnel. Il va permettre aux élèves de comprendre les différentes actions lors des achats dans une entreprise. Cette activité rassemble plusieurs compétences (gestion, français, informatique…).

Modalités :

Les élèves réaliseront des recherches sur les fournisseurs régionaux puis repèrent les catalogues. Ensuite ils classeront chaque produit dans une catégorie bien distincte (viande, poisson, surgeler, BOF…). Ils identifieront les prix et les classerons dans un tableur (Excel), afin de pouvoir les corriger à chaque fluctuation de prix. Bien que complexe, cela permettra aux élèves de faire un point sur les produits régionaux, mais aussi d'utiliser l'outil informatique dans le cadre d'une pédagogie collective et professionnelle.

24.3.2. Thème 2 : Mise en place de démarche expérimentale

Description du thème : S'approprier un problème

Heures : 2. 5 heures* 3 soit 3 séances

Objectifs :

- susciter les initiatives dans les traitements des tâches demandées ;
- entrer différemment dans l'apprentissage ;
- apprendre l'utilisation des TICE.

Constats :

Il s'agit d'un questionnement induit par une situation de problème dont la réponse n'est pas immédiate, sinon l'élève ne voir pas l'intérêt dans la construction de la nouvelle compétence à acquérir.

1ère étape : appropriation du problème, formuler des hypothèses

Après l'appropriation de la situation problématique, l'élève, en groupe, formule des hypothèses. Elles seront ensuite présentées à la classe dans le but de créer un débat.

2ème étape : mise en place du protocole expérimental, choix du matériel et exploitation des données

Applications des protocoles expérimentaux et des activités de recherche permettant à prouver et à tester les validités des propositions. En cas d'échec le groupe d'élèves émet d'autres hypothèses.

3èmes étape : structuration des connaissances

Validation des hypothèses par le groupe et l'enseignant, qui seront ensuite écrites. Elles seront réinvesties dans le cadre d'une application et d'exercices variés qui peuvent être intégrés dans un autre thème choisi. Comme par exemple une situation d'apprentissage à partir d'une question : *« comment peut on d'écrire le fonctionnement d'une éolienne ? ». Résoudre le problème à partir d'un cas existant ou donner des exemples concrets.*

L'enseignant veille à réaliser le groupe d'élève de façon à favoriser l'échange et l'entraide. Un rapporteur sera choisi afin de facilité le flux d'informations. Plusieurs scénarios peuvent être mis en place ; utilisations de support écrit (consignes, fiches…), ou encore des supports vidéo, power point…, pour les aider.

Valoriser le groupe à partir des erreurs en relançant la démarche, le professeur veille à solliciter tous les élèves en maintenant le débat dans de bonnes conditions, il doit être l'animateur.

Cette différente mise en place d'aide individualisée devrait permettre de créer un apprentissage favorable aux élèves en touchant tous les champs de compétences. Une question ce pose : la formation des enseignants, permet elle à ces derniers de favoriser la mise en place de l'aide individualisée ?

25. L'implication des enseignants dans l'aide individualisée

La formation[23] des enseignants aujourd'hui devrait avoir un impact majeur face à l'aide individualisée. Les enseignants doivent être capables de répondre aux besoins d'une population de plus en plus hétérogène.

Le but de l'aide individualisée est de redonner confiance à l'élève en lui créant une relation privilégiée, centrée sur l'écoute et la compréhension. Elle doit prendre en compte de ce fait, des points forts, de son potentiel, mais aussi de ses manques et de ses besoins. L'aide individualisée doit redonner ou donner un sens à la discipline enseignée :

- elle doit aider les élèves à maitriser la langue comme un outil aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, l'enseignant doit prendre en compte trois dimension (lecture, compréhension, écriture) ;
- elle doit mettre en place une aide type méthodologique, s'exerce à travers des mécanismes de répétition ou de conceptualisation. Or si l'enseignant transmet les savoirs, il est aussi le guide d'acquisition des méthodes en permettant aux élèves d'acquérir une méthode et un réel fonctionnement sur ses modes cognitifs ;
- elle doit aussi aider les jeunes à se former en tant qu'individu, car il devient un apprenant au sein d'un groupe où l'enseignant prend en compte ses compétences, ses difficultés et ses acquis. L'aide individualisée peut aider l'élève à reprendre confiance en lui tout en renouant des liens positifs avec le système scolaire. Il faut donc développer une pédagogie différenciée et différentielle avec le groupe restreint, en faisant prendre conscience à l'élève ses besoins et ses capacités.

Malgré une volonté de plus en plus accrue de mettre en place les aides individualisée dans les établissements scolaire certains enseignants ne sont pas encore aptes à enseigner de la sorte. La formation qu'ils ont reçut ne permet pas de faire la distinction entre les cours donné en classe et les aides spécifiques.

[23] Document de travail élaboré par des PLP Lettres-Histoire, sous la responsabilité des I.E.N. Septembre 2002

La spécialisation des professeurs est aussi complexe, car peu d'enseignants sont capables aujourd'hui de diversifier leurs compétences, soit par manque d'envie, soit par manque d'opportunité. Des stages de formations sont aujourd'hui mis en place au sein de certains IUFM. Ils aident les enseignants à se former à une nouvelle pédagogie différenciée afin de donner répondre correctement aux besoins des aides individualisées.

La mise en pratique de cohérences autour de l'aide individualisée est importante et complexe. Cependant, les dispositifs de la nouvelle réforme des lycées, rappelle qu'il est plus important de partir des élèves que des programmes, sans oublier la démarche pédagogique qui peut être mise en pratique dans tous les cours en prenant en compte les facultés de chacun.

La maitrise de la langue doit être prioritairement valorisée, car c'est un outil « transdisciplinaire » essentiel pour communiquer dans tous les disciplines, sans compter qu'ils servent dans la vie au quotidien. Apporter un autre regard sur la discipline en la réintégrant dans un contexte culturel historique ou toute sa richesse, sa complexité et sa passion n'est pas incompatible avec l'aide individualisée.

26. Conclusion

L’aide individualisée a souvent été ignorée dans l’institution scolaire. La monté des difficultés scolaires observée aujourd’hui demande une réflexion importante dans ce sens.

La possibilité de mettre en place un apprentissage avec une méthode originale en prenant en compte le savoir, la personnalité de l'élève, les ressources de l'enseignant est le plus souhaitable. Proposer à chaque élève des outils et des situations correspondant à son état d'esprit et à sa démarche intellectuelle selon son rythme ne lui permettrait pas de s’enfermer dans une forme de pensée définie.

Pourtant il faut quand même que quelque chose change pour éviter que tout reste comme avant. La problématique de la nouvelle réforme, le manque d’apprentissage des enseignants, l’incohérence des aides proposées, rend souvent la mise en place de cette aide plus complexe qu’il n’y parait.

Faut-il s’en remettre seulement à l'école ? Ou faut-il que les parents comprennent aussi l'importance du rôle qu’ils doivent jouer au sein de l'apprentissage de l'enfant ?

Bien que l'aide individualisée ou la pédagogie différenciée ait tout à fait sa place au sein de l'apprentissage scolaire, il est important de souligner la place que les parents doivent avoir au sein de leur structure familiale.

L'essentiel est de reconnaître, que chaque individu est un acteur social susceptible d’agir dans l’école, dans la société, au nom de principe même qui lui incombe, et que chaque individu sache trouver son identité pédagogique.

ANNEXES

27. QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de ma formation en Master 2 Enseignement à l'IUFM de Toulouse, je vous sollicite, afin de m'aider dans la construction de mon mémoire.

L'intitulé de mon mémoire étant, « Comment personnaliser l'aide individualisée pour répondre aux exigences d'une population de plus en plus hétérogène ? »

J'aimerais connaître votre avis et les différents moyens que vous utilisez dans votre établissement à travers ces quelques questions:

1. **Appliquez- vous de l'aide individualisé au sein de votre établissement scolaire ?**

Oui dans une majorité d'environ : 7 sur 10 établissement

2. **Dans quelles matières ?**

FRANÇAIS MATHÉMATIQUE CUISINE sont les plus appliqués

3. **Pour quel niveau d'élève ?**

CAP 1 CAP 2 BEP 1 BEP 2

4. **Qui? Enseignant technique ou enseignant générale ?**

Les deux selon la matière dispensée, 1 ou 2 professeurs par groupe d'élève

5. **Combien d'heures par semaine ?**

1 heure à 1 heure 30 selon l'établissement

6. **Quels sont les outils pédagogiques que vous utilisez ?**

Travail en binôme, utilisation des TICE, travail sur la méthodologie

Les gestes répétés maintes fois, la parole

La vue (PowerPoint)

Travail de groupes, groupes à effectifs variables de 6 à 36 élèves

7. **Avez-vous constaté une évolution positive ou négative par rapport à vos élèves ?**

Oui, certains élèves arrivent à comprendre mieux et à refaire des exercices, pour d'autres les progrès restent limités. Le travail en groupe restreint favorise l'appropriation des connaissances et permet en partie l'acquisition de l'autonomie tout en redonnant confiance à l'élève.

8. **Pouvez- vous me citer les thèmes de séquence de l'aide Individualisée ? Ainsi que les outils mis en place ?**

Les thèmes sont variables nous travaillons plutôt sur la consolidation des connaissances de base, de la re-médiation sur des points qui posent problème, travail sur les prés requis en amont d'une séance

Aide disciplinaire (grammaire orthographe, histoire)

Relaxation, expression corporelle

L'organisation du poste de travail, les tailles et cuissons de base

Le poste référent de l'enseignant, la répétition des gestes, le questionnement

9. **Comment jugez-vous sa mise en place, plutôt?**

Satisfaisante dans une grande majorité

10. **Pourquoi ?**

C'est toujours un plus pour les élèves qui ont des difficultés, cela permet de leur consacrer un peu plus de temps et de nouer un rapport de confiance

L'AI est une excellente « soupape » qui permet aux élèves d'atteindre les exigences fixées par les référentiels à leur rythme

11. **Re-médiation ?**

Oui, nous essayons de répondre par une aide précise, efficace à des difficultés que l'élève « affronte » d'habitude seul ou au sein de la famille dans le meilleur des cas.

L'assimilation des techniques passe aussi par une phase de synthèse en fin de TP qui est amputée quasi systématiquement pour des questions d'emploi du temps, c'est négatif pour l'assimilation des élèves moins rapides

Mieux former et informer les enseignants sur l'Aide individualisée, permettront sans doute d'évaluer cette application.

28. Outils de présentation de l'aide individualisée

Pour un meilleur échange entre les enseignants et les élèves, une mise en place d'outils de présentation semble importante. Elle va permettre de mieux cerner les élèves et de cibler leurs attentes.

28.1. Objectifs

- connaître le parcours de l'élève et son ressenti ;
- connaître son orientation ;
- repérer ses atouts et ses points faibles ;
- savoir ses objectifs et ses motivations professionnelles ;
- appréhender ses attentes.

29. Fiche de présentation

1. **Je me présente**

Nom :……

Prénom :……

Date de naissance :……

2. **Mon cursus scolaire**

Année scolaire	Etablissement	Classe
2010/2011		
2009/2010		
2008/2009		
2007/2008		

Avez-vous effectué des formations à l'étranger : oui non

Si oui précisez :……..

Langue étudiée :……..

Langue parlée :……..

Autres diplômes : B2I oui / non BSR oui / non

3. **Un peu de tout**

Dans quelle matière réussissiez- vous le mieux ?.....

Dans quelle matière réussissiez- vous le moins ?.....

Quelle matière appréciez- vous le plus ?.....

Quelle matière appréciez- vous le moins ?.....

4. **Mes motivations professionnelles** (*expliquez en quelques lignes*)

……..

……

……..

5. <u>Mon expérience professionnelle</u>

En 3ème : oui non

Autres :……..

Date	Entreprise	Adresse	Nature de la formation	Activités réalisées

6. <u>Mon orientation</u>

J'ai choisi cette filière : oui non

Si non, quels étaient vos autres vœux :……

Quels sont vos motivations pour la section en hôtellerie restauration ? :……..

Quels sont vos projets professionnels ?.....

7. <u>L'entrée en seconde professionnelle hôtellerie restauration</u>

Essayez de dire ce que vous ressentez en entrant en seconde bac professionnel trois ans

Ce qui est positif	Ce qui est négatif
• • • •	• • • •

A quelle(s) cause(s) principale(s) attribuez-vous vos difficultés scolaires ?

☐ une lecture hésitante ☐ une compréhension fragile

☐ une expression écrite difficile ☐ un problème de lenteur

☐ l'absence de travail à la maison ☐ un manque de confiance en soi

☐ une réflexion peu approfondie ☐ des difficultés d'apprentissage

☐ des difficultés pour travailler à la maison ☐ des difficultés de mémorisation

Existe-t-il d'autres causes ?

……
……
……

Que pensez-vous des démarches d'aide individualisée qui vont vous être proposée ?

……
……
…….

8. Vos préférences pour apprendre

A : *ce que vous aimez faire*

B : *ce que vous aimerez améliorer*

C : *ce que vous n'aimerez pas faire*

Situations	A	B	C
Travailler en groupe			
Travailler à l'écrit			
Travailler à l'oral			
Faire un exposé			
Prendre des initiatives			
Aider les autres			
Travailler en autonomie			
M'organiser			
Relire les cours de la journée le soir			
Animer un groupe			

Citez d'autres situations pour lesquelles vous n'êtes pas à l'aise et que vous aimeriez maitriser :

……
……
……
……

9. <u>Vos activités extra- scolaire</u>

Pratiquez-vous un sport : oui non

Si oui lequel :……

Faite vous parti d'un centre : oui non

Depuis combien de temps : oui non

Autres :……

10. <u>Observations générales</u>

……
……
……
…….

30. BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages

Jean Piaget ; Barbel Inhelder, « la psychologie de enfant », édition, Quadrige Puf juin 2008

Meirieu Philippe. Apprendre, oui mais comment ? ESF, 1987

Preszmycky, H. La pédagogie différenciée, Hachette, 1991

Philippe Perrenoud ; Les cycles d'apprentissage, une autre organisation du travail pour combattre l'échec scolaire ; presse de l'Université de Québec, 2002

Nicole Montreuil, Ghislain Magerotte ; Pratique de l'intervention individualisée, de Boeck , 2005

Brigitte Chevalier, Question des parents, il a du mal à l'école, un peu, beaucoup, trop…comment l'aider ? Albin Michel, janvier 2003

Meirieu Philippe, les devoirs à la maison, parents, enfants, enseignants : pour en finir avec ce casse-tête. la découverte, août 2004

Meirieu Philippe, l'école mode d'emploi, des méthodes actives à la pédagogie différenciée. ESF, 2000

Yves Prêteur, Myriam de Léonardis (eds) ; Education familiale, image de soi et compétences sociales ; préface de Pierre Tap ; pédagogie en développement recueils, 1995

Françoise Hactchuel ; Savoir, apprendre, transmettre, une approche psychanalytique su rapport au savoir ; la découverte, 2004

Gérard De Vecchi ; Aider les élèves à apprendre ; édition hachette, mars 2010

Magasines professionnels :

Le monde de l'éducation :

- Juin 2005 N° 337 : une vie dédiée à l'enfance en difficulté
- Septembre 2005 : la sixième, un vrai cap
- Septembre 2006 : se construire en dépit des notes
- Mars 2005 : plans éducatifs individuels

Le journal d'hôtellerie restauration

Les documents électroniques

http://www.education.gouv.fr/cid5072/l-aide-individualisee-college-travers-les-circulaires-rentree-1989-2002.html

http://www.education.gouv.fr/cid5075/l-aide-individualisee-ecole-primaire.html

http://www.education.gouv.fr/cid5076/l-atelier-lecture-dispositif-aide-individualisee-pour-des-eleves.html

http://www.education.gouv.fr/cid5078/aide-individualisee-accompagnement-apprentissage-des-eleves-classe-seconde.html

http://www.education.gouv.fr/cid5083/questions-sur-aide-individualisee.html

http://www.education.gouv.fr/cid5084/l-aide-individualisee-entre-impulsion-institutionnelle-pratiques-innovantes-recherche-education.html

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2846

http://www.liberation.fr/societe/0101587886-rentree-que-reste-t-il-des-reformes-darcos

http://www3.ac-nancy-metz.fr/iamoselle/ppre/index.php

www.lyc-ferrages.ac-aix-marseille.fr 18/11/10

http://www.enviedagir.fr

http://www.educnet.education.fr/chrgt/charteproj.pdf

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/12/03122010Accueil.aspx

http://media.education.gouv.fr/file/05_mai/61/8/Protocole_d_acc

http://media.education.gouv.fr/file/05_mai/62/0/Releve de_conclusion

Les textes officiels

Loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, article 5

« Les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré » BO n° 19 du 9 mai 2002.

Circulaire du 11 juin 2001, publiée au BOEN n° 24 du 14 juin 2001.

Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale au ministre, n° 2001-48, novembre 2001.

R. Cahuzac, J.-P. Delahaye, B. Doriath, Les dispositifs de formation en alternance au collège, rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, n° 2003-002, Janvier 2003.

31. TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **6**

PARTIE I

1. PRESENTATION DE L'AIDE INDIVIDUALISEE **7**

2. LA PSYCHOLOGIE DES ENFANTS **7**

2.1. EVOLUTION MENTALE DE L'ENFANT 8

3. LA PLACE DE LA FAMILLE PAR RAPPORT A L'ECOLE **8**

3.1. LES PARENTS 8
3.2. L'ECOLE 9
3.2.1. Les Lois et Circulaires 9

4. LES AIDES SPECIALISEES **10**

5. APPLICATION D'OUTILS ET DE METHODES D'APPRENTISSAGES **11**

5.1. LES SYSTEMES DE PERCEPTION SELON BRIGITTE CHEVALIER 11

PARTIE II

6. AIDE INDIVIDUALISEE A L'ECOLE PRIMAIRE **14**

6.1. PRESENTATION 14
6.2. MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN PRIMAIRE 14
6.3. LES AIDES SPECIALISEES 15

7. AIDE INDIVIDUALISEE AU COLLEGE **16**

7.1. LES DISPOSITIFS DE CONSOLIDATION 17
7.2. LES DISPOSITIFS RELAIS 17
7.3. LE TUTORAT 18
7.4. LES DISPOSITIFS JUMEAUX 18

8. L'AIDE INDIVIDUALISEE AU COLLEGE EN SIXIEME **18**

9. AU LYCEE TECHNIQUE GENERAL EN SECONDE **19**

10. AU LYCEE PROFESSIONNEL **19**

11. LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE **21**

11.1 METHODE PEDAGOGIQUE 22
11.2 SCHEMA D'UNE METHODE PEDAGOGIQUE 22
11.2.1LE POINT DE VUE DU SAVOIR 23
11.2.2. LE POINT DE VUE DE L'APPRENANT 23
11.2.3. LE POINT DE VUE DU FORMATEUR 23
11.3. LES FACTEURS MENTAUX 24

PARTIE III

12. LE RAPPORT AU SAVOIR 26

13. APPRENDRE ET COMPRENDRE 27

13.1. L'ENVIRONNEMENT PARENTAL 27

14. LA MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE 28

15. L'ENJEU SOCIAL ET INSTITUTIONNEL 29

15.1. LES OBJECTIFS DE L'AIDE INDIVIDUALISEE 30

15.2. L'APPRENTISSAGE 31

16. PARENTS ET ENFANTS 32

16.1. LES AIDES PARENTALES 32

16. L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT 33

17. LA VISION DES ENSEIGNANTS 36

17.1. RELATION PARENTS ET ENSEIGNANTS 36

17.2. ENSEIGNANTS ET ELEVES 36

18. CONSTAT (CF. PAGE 63, QUESTIONNAIRE) 37

19. HYPOTHESES 37

PARTIE IV

20. PRESENTATION DU BAC PROFESSIONNEL 3 ANS 38

20.1. LA MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE DE BAC PROFESSIONNEL 39

20.2. SES OBJECTIFS 40

20.3. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION 40

20.4. ROLE DE L'ENSEIGNANT 40

20.5 REPARTIONS VOLUMES HORAIRES 41

21. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS, 2ND ANNEE 42

22. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS : 1ERE ANNEE 49

23. MISE EN PLACE DE L'AIDE INDIVIDUALISEE EN BAC PROFESSIONNEL TROIS ANS : TERMINALE 55

24. PRESENTATION DES THEMES 59

24.1. PREMIERE ANNEE BAC PROFESSIONNEL 59

24.1.1. Thème 1 : activité de lecture à l'écriture 59

24.1.2. Thème 2 : aide à la prise de note 60

24.2. DEUXIEME ANNEE DE BAC PROFESSIONNEL 61

24.2.1. Thème 1 : Visite d'une entreprise 61

24.2.2. Thème 2 : expression orale 61

24.3. TERMINALE BAC PROFESSIONNEL 62

24.3.1. Thème 1 : Comptabilité, (Création d'une mercuriale) 62

24.3.2. Thème 2 : Mise en place de démarche expérimentale 63

25. L'IMPLICATION DES ENSEIGNANTS DANS L'AIDE INDIVIDUALISEE 64

26. CONCLUSION 66

ANNEXES

27. QUESTIONNAIRE 67

28. OUTILS DE PRESENTATION DE L'AIDE INDIVIDUALISEE 69

28.1. OBJECTIFS 69

29. FICHE DE PRESENTATION 70

30. BIBLIOGRAPHIE 74

31. TABLE DES MATIERES 77